



Parc national du Canada des

Hautes-Terres-du-Cap-Breton

Plan directeur

2010



JUIN 2010

Parc national du Canada des
**Hautes-Terres-
du-Cap-Breton**

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2010.

This publication is also available in English.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, plan directeur.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Cape Breton Highlands National Park of Canada management plan.

Également disponible sur l'Internet.

ISBN 978-1-100-924472

No de cat.: R64-105/84-2010F-PDF

1. Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton (N.-É.)—Gestion.
 2. Parcs nationaux—Nouvelle-Écosse—Gestion.
 3. Parcs nationaux—Canada—Gestion.
- I. Titre.

FC2314 C36 P3714 2010 971.6'91 C2009-980278-3

Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le lieu parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, s'adresser au :

Parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton
Ingonish Beach (N.E.) B0C 1L0

tél. : 902-224-2306; téléc : 902-285-2866

courriel : information@pc.gc.ca

www.parcscanada.gc.ca/

Provenance des images de la page couverture

*En haut de gauche à droite : Krista Chin, Shanna Fiddler, Marie Stradeski
Bas : Julia Thomas.*

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'P' followed by a long horizontal stroke.

Jim Prentice

Recommandations

Recommandé par :



Alan Latourelle
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



Chip Bird
*Directeur d'unité de gestion
Unité de gestion du Cap-Breton
Parcs Canada*

Résumé

Le présent plan directeur relatif au parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton établit l'orientation stratégique qui permettra l'exécution du mandat de Parcs Canada, notamment protéger les ressources naturelles et culturelles, offrir des expériences de séjour intéressantes et favoriser l'appréciation et la compréhension par le public des lieux patrimoniaux que gère l'Agence Parcs Canada. L'élaboration du plan est tributaire de la participation des partenaires, des intervenants, du personnel du parc, des visiteurs et du grand public. C'est le principal document lié à l'obligation de rendre compte des activités du parc, et c'est également, pour le personnel de Parcs Canada, un cadre relatif à la prise de décisions.

Le plan directeur comprend :

- un énoncé de vision pour l'avenir;
- quatre stratégies clés, qui orienteront la gestion du parc pour les quinze prochaines années;
- une approche de gestion de secteur, qui établit l'orientation stratégique relative aux Hautes-Terres du Nord, à l'aire de loisirs d'Ingonish Beach, à la côte acadienne et à le Cabot Trail;
- un plan de zonage selon lequel les aires terrestres et aquatiques sont classées en fonction de la protection qu'il faut leur assurer;
- un résumé de l'évaluation environnementale stratégique effectuée à l'égard du présent plan;
- une stratégie de mise en œuvre qui résume les mesures prévues.

Les quatre stratégies clés sont décrites ci-dessous. Les stratégies offrent une orientation concrète pour résoudre les grands enjeux auxquels le parc est confronté et pour concentrer les efforts et les ressources sur la réalisation de la vision.

De belles aventures (à votre goût) :

Nous élaborerons des choix de programmes et d'aventures qui incorporent le parc national,

ainsi que la culture et les collectivités locales. Dans le cadre de cette démarche, nous établirons des partenariats avec les collectivités locales dans le but d'offrir un menu homogène d'activités afin de retenir les visiteurs plus longtemps dans la région. À titre d'exemple, nous ferons de l'ancienne Cabot Trail le pivot d'un réseau de sentiers de randonnée et de pistes cyclables, reliant les collectivités entre elles et avec le parc.

Nos récits : Nous communiquerons avec les détenteurs du savoir culturel pour donner à ces personnes l'occasion de raconter leurs propres récits, soit l'histoire humaine des Hautes-Terres. Dans le cadre de cette démarche, il faudra découvrir l'histoire humaine qu'il convient d'interpréter dans le parc, y compris les récits antérieurs à sa création jusqu'aux récits contemporains.

Mosaïque de paysages : Nous mettrons l'accent sur la mise en valeur d'un éventail naturel de plantes et d'animaux, particulièrement la régénération de la forêt boréale. Des projets de gestion, des programmes éducatifs de diffusion externe et les visiteurs permettront d'assurer le retour à la santé (ou encore l'intégrité écologique) des forêts du parc. Le rétablissement d'une mosaïque de paysages en santé assurera un habitat adéquat pour les espèces préoccupantes dans le parc. L'un des objectifs de cette démarche est de mieux comprendre et gérer l'impact des orignaux dans les paysages du parc.

Gestion concertée : Nous chercherons à officialiser nos relations de travail avec les collectivités mi'kmaq locales afin de collaborer à des projets généraux d'intérêt mutuel liés à la gestion des ressources naturelles et culturelles. L'un des principaux objectifs de cette démarche est d'élaborer pour les Mi'kmaq un rôle dans la recherche, la protection, l'identification, l'interprétation et la mise en valeur de ce qui leur est cher.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Résumé	vii
1.0 Introduction	
1.1 Aperçu du processus de planification.....	1
1.2 Fondements législatifs et politiques de l'élaboration des plans directeurs.....	2
1.3 La planification selon le mandat intégré de Parcs Canada.....	2
2.0 Importance du parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton	
2.1 Cadre régional.....	5
2.2 Autres valeurs patrimoniales.....	6
3.0 Contexte actuel	
3.1 Histoire du parc.....	9
3.2 Conservation des ressources patrimoniales.....	10
3.3 Expérience du visiteur.....	19
3.4 Appréciation et compréhension par le public	21
4.0 Énoncé de vision - Parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton.....	23
5.0 Stratégies clés	
5.1 Stratégie clé n° 1 – De belles aventures (à votre goût)	25
5.2 Stratégie clé n° 2 – Nos récits.....	27
5.3 Stratégie clé n° 3 – Mosaïque de paysages.....	29
5.4 Stratégie clé n° 4 – Gestion concertée avec les Mi'kmaq – Original et autres ressources	30
6.0 Approche de gestion spécifique à un secteur	
6.1 Orientation stratégique – secteur : nord des hautes terres	33
6.2 Orientation stratégique – secteur : aire de loisirs d'Ingonish beach ..	35
6.3 Orientation stratégique – secteur : côte acadienne.....	37
6.4 Orientation stratégique – secteur : Cabot Trail	39
7.0 Zonage et désignation d'une réserve intégrale	41
8.0 Administration et opérations	45

9.0	Surveillance	
9.1	Surveillance des conditions	47
9.1.1	Intégrité écologique	47
9.1.2	Ressources culturelles	48
9.1.3	Expérience du visiteur	48
9.1.4	Éducation du public grâce aux programmes de diffusion externe.....	48
9.2	Surveillance de l'efficacité	48
9.2.1	Intégrité écologique	48
9.2.2	Expérience du visiteur	49
9.2.3	Éducation du public grâce aux programmes de diffusion externe.....	50
10.0	Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	51
11.0	Références.....	53
Annexe A		
	Résumé des mesures prévues.....	55
Annexe B		
	Le plan directeur appuie les attentes de Parcs Canada en matière de rendement organisationnel.....	59

1.0 Introduction

L'Agence Parcs Canada doit protéger et mettre en valeur à tout jamais le réseau des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux qu'elle gère. Le mandat de l'Agence, qui sous-tend tout plan directeur, renferme trois volets : la protection des ressources patrimoniales, la création d'expériences de séjour pour les visiteurs et l'éducation du public grâce aux programmes de diffusion externe. Le public canadien est très attaché à ses parcs, et l'Agence lui donne la possibilité de découvrir, d'apprécier et de comprendre ces endroits spéciaux de manière à les conserver pour les prochaines générations.

Conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) et à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), l'Agence est tenue d'établir, pour chaque parc national, un plan directeur qui en oriente clairement la gestion et les opérations pour une période de 10 à 15 ans. Ces plans doivent être conformes aux lois, règlements et politiques de l'Agence et être élaborés en consultation avec le public. Les plans directeurs sont approuvés par le ministre et déposés devant le Parlement.

La participation du public est essentielle au processus de planification, et le plan directeur est un outil important pour assurer que l'Agence Parcs Canada remplit ses engagements envers le peuple canadien. Le processus de planification permet aux communautés autochtones, aux intervenants, aux partenaires, aux populations locales et au grand public d'avoir voix au chapitre dans la détermination de l'orientation future d'un parc national.

Il est prioritaire pour Parcs Canada d'établir des relations mutuellement bénéfiques avec les collectivités autochtones. L'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* reconnaît et confirme les droits ancestraux et les droits issus de traités des peuples autochtones du Canada. Les Mi'kmaq de la

Nouvelle-Écosse revendiquent des titres ancestraux non éteints, des droits issus de traités et d'autres droits ancestraux dans l'ensemble de la province et dans les zones extracôtières adjacentes, y compris les terres fédérales du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton. Ils participent, à l'heure actuelle, à des négociations de traités avec la province et avec le Canada.

L'Agence Parcs Canada a amorcé, à l'égard du présent plan directeur, un processus de consultations avec des représentants des treize Premières nations mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, par l'entremise de l'Assembly of Nova Scotia Mi'kmaq Chiefs et du Native Council of Nova Scotia. Ces consultations sont une bonne occasion d'échanger de l'information et de faire fructifier la relation de collaboration entre l'Agence et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse. Des accommodements adaptés au processus de planification sont inclus dans le présent plan directeur, alors que d'autres questions seront traitées à la principale table de négociation néo-écossaise.

1.1 APERÇU DU PROCESSUS DE PLANIFICATION

Le présent plan remplace la modification apportée au plan directeur du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton en 1994, laquelle était une mise à jour de l'orientation précisée dans le plan directeur du parc daté de 1985. Une équipe pluridisciplinaire d'employés de Parcs Canada a entrepris le processus de planification en 2001. Tout en évaluant les questions et options, l'équipe de planification a consulté les principaux intervenants ainsi que le public à l'égard de divers sujets, dans le cadre de petits groupes de concertation, d'un comité de planification communautaire et de rencontres avec certains organismes. L'avant-projet a été résumé dans des bulletins distribués au grand public. En outre, une série de

séances portes ouvertes et de rencontres avec les intervenants, tenues en 2002 et en 2003, ont permis de recueillir auprès du public une vaste gamme de commentaires sur l'avant-projet de la direction. Des entretiens plus approfondis avec la communauté mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, des ministères du gouvernement provincial et divers intervenants ont ensuite aidé à mettre au point l'orientation du parc. D'autres séances portes ouvertes et rencontres avec les intervenants tenues en 2009 ont permis de tenir le public au courant du processus de planification et ont fourni l'occasion d'obtenir d'autres idées et commentaires. Dans l'élaboration du plan directeur, il a été tenu compte de toutes les propositions reçues.

Le plan directeur révisé fournit au personnel de Parcs Canada un cadre décisionnel en vue d'orienter l'élaboration du plan d'affaires de l'Unité de gestion et des processus de planification du travail du parc. Un rapport annuel de mise en œuvre permettra de suivre de près les progrès relatifs à la réalisation des priorités du plan directeur. Un rapport sur l'état du parc sera rédigé avant le prochain examen du plan directeur et tous les cinq ans par la suite. Le présent plan vise à assurer l'intégration et la synergie des interventions des gestionnaires du parc concernant la protection, l'expérience du visiteur et l'éducation du public grâce aux programmes de diffusion externe. Il permet également d'assurer l'utilisation efficiente des fonds publics qui servent à la gestion du parc, car il fournit les moyens de surveiller et de mesurer l'efficacité des interventions.

Le contexte changeant de la gestion des aires protégées a nécessité l'examen du plan directeur de 1994 et l'élaboration subséquente d'un nouveau plan directeur qui tient compte de l'opinion publique et des priorités actuelles.

1.2 FONDEMENTS LÉGISLATIFS ET POLITIQUES DE L'ÉLABORATION DES PLANS DIRECTEURS

Diverses lois garantissent l'exécution du mandat de Parcs Canada. La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) a fait de Parcs Canada un organisme distinct. La *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, adoptée en 2000, a modernisé le rôle historique de l'Agence, mais

elle assure également la tradition législative voulant que les parcs nationaux soient créés à l'intention du peuple canadien pour son agrément et l'enrichissement de ses connaissances, et confère à l'Agence la responsabilité de veiller à ce qu'ils soient entretenus et utilisés de façon à demeurer intacts pour les générations futures (art. 4). Cette loi porte également que la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique sont la première priorité pour tous les aspects de la gestion des parcs nationaux.

Les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) établissent le fondement politique général de l'élaboration des plans directeurs. *Le Guide de la planification de la gestion* (2008) renferme les principes de planification de gestion de Parcs Canada et des explications sur la manière d'élaborer un plan directeur conformément au mandat intégré de l'Agence.

1.3 LA PLANIFICATION SELON LE MANDAT INTÉGRÉ DE PARCS CANADA

Mandat de Parcs Canada

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

- Extrait de la Charte de Parcs Canada

Le mandat intégré de Parcs Canada englobe trois volets synergiques :

- protéger les ressources patrimoniales
- créer des expériences de séjour valables pour les visiteurs
- encourager le public à apprécier et à comprendre le patrimoine du Canada.

Protection des ressources patrimoniales

Dans les parcs nationaux, la protection englobe toutes les activités liées à la protection des ressources culturelles et naturelles et des processus naturels.

L'expérience du visiteur valable

L'expérience du visiteur s'entend de la somme des rapports personnels qu'un visiteur entretient avec les aires patrimoniales protégées et les gens, une interaction qui éveille les sens, suscite des émotions, stimule l'intelligence et crée chez le visiteur un sentiment d'attachement à ces endroits spéciaux.

Appréciation et compréhension de la part du public

L'Agence Parcs Canada offre aux Canadiens des programmes de diffusion externe qui leur permettent de découvrir et de connaître davantage ces endroits, dans le cadre de leur foyer, leurs loisirs, leurs écoles ou leurs collectivités. L'Agence s'efforce en outre de faire participer des intervenants et des partenaires dans la protection et la mise en valeur des endroits qu'elle gère.

2.0 Importance du parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton



Célèbre dans le monde entier, le Cabot Trail ceinture la partie nord du cap Breton. Chris Reardon

Le Plan de réseau des parcs nationaux sert de cadre à la création de parcs au Canada. Il est fondé sur un système de classification des terres qui répartit le pays en 39 régions naturelles terrestres distinctes, et l'un des buts de Parcs Canada est d'établir au moins un parc national dans chacune de ces régions. Dans ce contexte, le rôle primordial du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton est de protéger à tout jamais un exemple représentatif de la région naturelle des Hautes-Terres Acadiennes des Maritimes.

Le parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton a été créé en 1936. Ce fut le premier parc national dans la région atlantique du Canada, et il demeure le plus grand dans les Maritimes. Il protège 950 km² de la région naturelle des Hautes-Terres Acadiennes des Maritimes, laquelle est aussi représentée par le parc national du Canada

Fundy au Nouveau-Brunswick et est caractérisée par un haut plateau ondulé, traversé de vallées profondes et de rivières en cascades. Le parc se trouve dans le Nord du cap Breton; il est bordé par le golfe du Saint-Laurent à l'ouest et par le détroit de Cabot à l'est.

2.1 CADRE RÉGIONAL

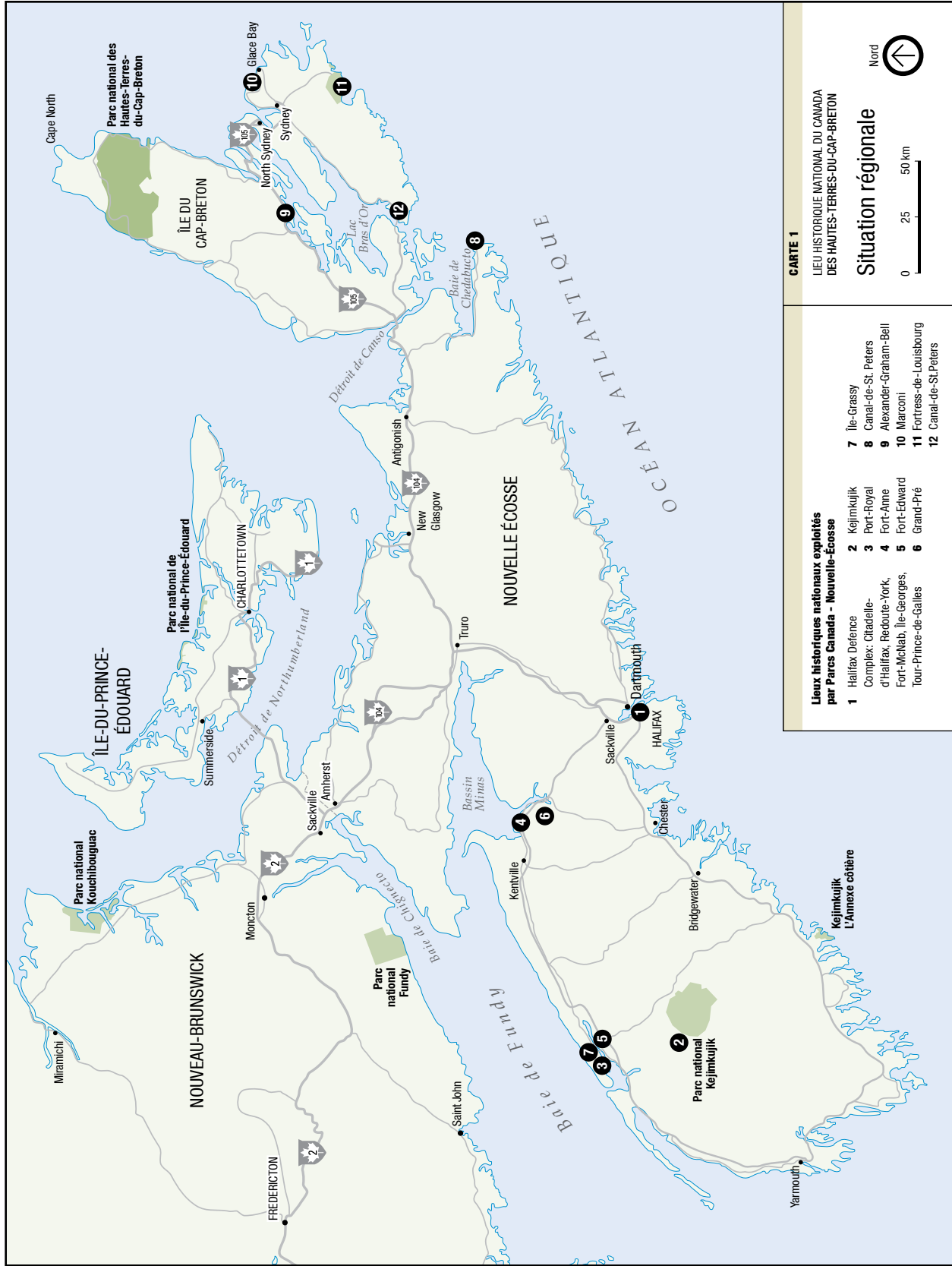
Depuis quelques années, la proportion des aires protégées dans le Nord du cap Breton a augmenté, notamment parce que la province de la Nouvelle-Écosse a adopté en 1998 la *Wilderness Areas Protection Act*, qui comprend la désignation de plusieurs réserves intégrales provinciales dans l'écosystème de cette région (Carte 2 – Utilisation des terres dans l'écosystème nord du cap Breton). Parmi les réserves intégrales se trouvant le plus près du

parc, il y a la réserve intégrale Jim Campbell's Barrens, au sud de Chéticamp, la réserve intégrale Margaree River, au sud du parc, et la plus grande dans la région, soit la réserve intégrale Pollets Cove-Aspy Fault, adjacente à l'extrémité nord du parc. Par ailleurs, la rivière Margaree, au sud du parc, est une rivière du patrimoine canadien. Ces aires protégées améliorent la connectivité de l'habitat dans le Nord du cap Breton et contribuent à l'intégrité écologique de la région.

Diverses collectivités situées autour du périmètre du parc sont reliées par la célèbre le Cabot Trail. L'économie de la région est intimement liée aux ressources naturelles, et les principales industries comprennent le tourisme, l'exploitation forestière, la production d'origine hydraulique et la pêche commerciale.

2.2 AUTRES VALEURS PATRIMONIALES

Le Nord du cap Breton a un riche patrimoine culturel. Des peuples autochtones vivent dans l'île du Cap-Breton depuis 10 000 ans, soit depuis les périodes paléo-indienne et maritime archaïque. Ces peuples suivaient, selon les saisons, le gibier et les poissons dont dépendait leur survie. Les Mi'kmaq, qui font partie de cette tradition, ont préservé leur langue et leur culture et ont aidé les immigrants européens à s'adapter à leur nouvelle patrie. De nos jours, les ressources culturelles des hautes terres du cap Breton regroupent des sites autochtones ainsi que des vestiges d'établissements acadiens, écossais, irlandais, basques, portugais et autres. La protection et la mise en valeur de ce patrimoine culturel est donc une priorité de premier plan pour le parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton (PNCHTCB). Le parc renferme également des bâtiments patrimoniaux et des paysages culturels reconnus, tels le Complexe administratif d'Ingonish, le terrain de golf Highland Links et le bâtiment Lone Shieling.



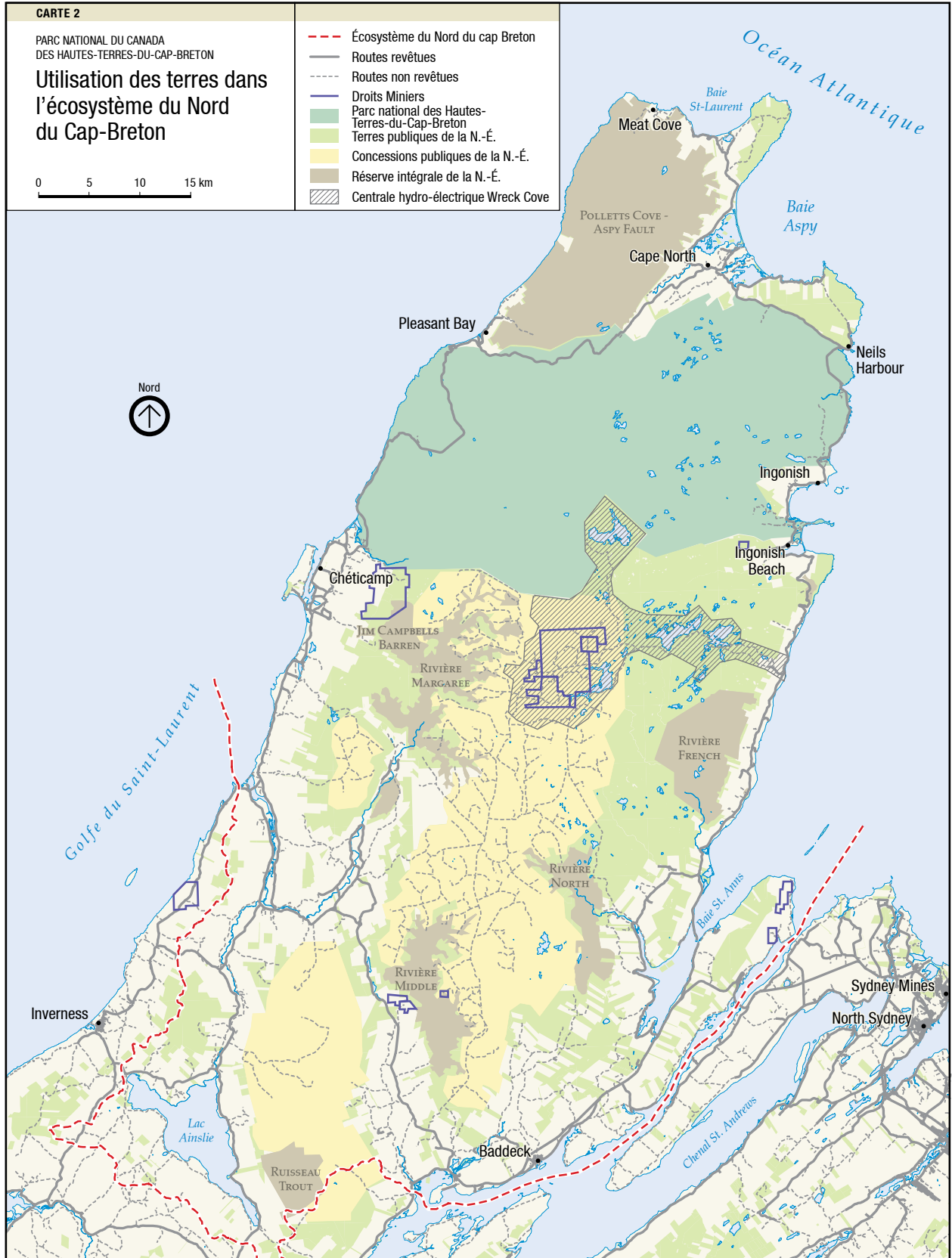
CARTE 1
LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA
DES HAUTES-TERRES-DU-CAP-BRETON

Situation régionale

0 25 50 km

Nord

- Lieux historiques nationaux exploités par Parcs Canada - Nouvelle-Écosse**
- | | |
|----|--|
| 1 | Halifax Defence Complex: Citadelle-d'Halifax, Redoute-York, Fort-McNab, Île-Georges, Tour-Prince-de-Galles |
| 2 | Kejimikujik |
| 3 | Port-Royal |
| 4 | Fort-Anne |
| 5 | Fort-Edward |
| 6 | Grand-Pré |
| 7 | Île-Grassy |
| 8 | Canal-de-St. Peters |
| 9 | Alexander-Graham-Bell |
| 10 | Marconi |
| 11 | Fortress-de-Louisbourg |
| 12 | Canal-de-St.Peters |



3.0 Contexte actuel

Le présent plan du parc ouvre la voie à des expériences de séjour et à des programmes de diffusion externe et de participation du public plus vastes et novateurs, qui tirent profit des solides interventions en matière de protection du dernier plan et de la modification connexe. Pour le parc, cela veut dire protéger les écosystèmes, la biodiversité et les processus écologiques caractéristiques de la région naturelle des Hautes-Terres Acadiennes des Maritimes dans le Nord du cap Breton et créer pour les Canadiens des occasions d'établir un rapport personnel avec ce magnifique parc national.

Ce plan est la première étape d'une nouvelle approche pour rendre compte des activités de gestion du parc. Il établit la vision à long terme (15 ans) qui permettra l'exécution du mandat de Parcs Canada. Or, pour contempler l'avenir et déterminer une orientation, il importe de s'inspirer de l'expérience passée et de l'état actuel du parc. Un « rapport sur l'état du parc » sera prêt d'ici l'été 2010. Ce rapport fera un portrait exhaustif de l'état actuel de l'intégrité écologique, des expériences de séjour et des programmes de diffusion externe, et comprendra les résultats des efforts visant à préserver ou à améliorer l'état du parc. Étant donné que nous ne disposons pas d'un tel rapport pour le moment, la situation actuelle du parc et les défis à relever sont décrits ci-dessous.

3.1 HISTOIRE DU PARC

Les Portugais sont arrivés à Ingonish au début des années 1500, surtout pour pratiquer une pêche saisonnière. Les Français, quant à eux, ont commencé à coloniser la région au milieu des années 1600. La France a établi à Ingonish, en 1729, une colonie de pêcheurs qui servait d'avant-poste à la forteresse de Louisbourg. En 1737, Ingonish était le deuxième plus gros établissement français au cap Breton, le plus

gros étant Louisbourg, mais il a été incendié juste avant la prise de la forteresse en 1749.

En 1755, les Acadiens ont été expulsés de leurs terres dans la partie continentale de la Nouvelle-Écosse. Certains des exilés se sont réfugiés dans la région de Chéticamp, où ils cultivaient la terre et approvisionnaient en poisson les Huguenots, des marchands francophones originaires des îles anglo-normandes (Jersey). D'autres immigrants français sont venus au cap Breton après la Révolution de 1789. De nos jours, la région de Chéticamp conserve sa culture acadienne, et le français est encore la langue de tous les jours. Les descendants de ces premiers immigrants se sont installés à Cap-Rouge, du côté ouest de l'actuel parc national, mais dans les années 1930, le gouvernement fédéral a exproprié leurs maisons pour établir le parc.

Au début des années 1800, des immigrants écossais et irlandais sont arrivés dans la région qui allait devenir les hautes terres du cap Breton. Vers 1820, les familles de ces immigrants ont commencé à s'installer à Pleasant Bay et dans la vallée de la Grande Anse. Ces gens pratiquaient la pêche et une agriculture d'appoint pour subvenir à leurs besoins. On reconnaît encore de nos jours l'influence du gaélique dans la façon de parler de leurs descendants.

Vers la même période, environ une douzaine d'immigrants anglais, irlandais et néerlandais devenaient les premiers colons permanents à Ingonish. Certaines des terres qu'ils occupaient, comme Warren Lake, la vallée de la Clyburn et la péninsule Middle Head, ont plus tard été intégrées au parc. Quelques personnes, notamment des loyalistes américains, se sont établies le long de la côte à Aspy Bay et, avec l'arrivée des Écossais des Hautes-Terres après 1800, l'arrière-pays près de Big Intervale a été colonisé.

Attirés par des marchands qui leur promettaient d'acheter leur poisson, des



La construction de le Cabot Trail. Parcs Canada

immigrants de Terre-Neuve d'origine anglaise se sont établis à Neil's Harbour au cours des années 1860. On peut encore détecter un léger accent du vieux pays chez les habitants actuels de l'endroit.

Toutes ces communautés, ainsi que les gens qui sont venus par la suite, ont contribué à la riche diversité culturelle de la région.

Le parc a été créé au début du 20^e siècle, à la suite de nombreuses pressions politiques de la part de la province de la Nouvelle-Écosse. Après avoir examiné divers endroits dans la province pour y établir un parc, le ministère de l'Intérieur a finalement choisi le Nord du cap Breton. Le tourisme était déjà une industrie en pleine croissance au début des années 1900, et le gouvernement subissait des pressions visant l'amélioration et le parachèvement du circuit routier autour de la partie Nord de l'île du Cap-Breton. Les déplacements et l'extraction des ressources naturelles à l'intérieur étaient restreints en raison du terrain montagneux, et les routes se limitaient à des sentiers pédestres. L'aménagement de le Cabot Trail dans les années 1920 a favorisé le développement du parc national. Cette piste est désormais une route panoramique de renommée mondiale, et elle demeure l'unique voie de transport reliant les collectivités du Nord du cap Breton.

3.2 CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES

3.2.1 Contexte biophysique

Le parc et le Nord du cap Breton sont vraiment un endroit « où les montagnes plongent dans la mer ». Le Nord du cap Breton est dominé par un plateau élevé, traversé par des canyons

aux parois abruptes. Ces diverses élévations réunissent les conditions favorables à la coexistence d'espèces et d'habitats nordiques sur le plateau et d'espèces et d'habitats plutôt tempérés dans les vallées et les basses terres.

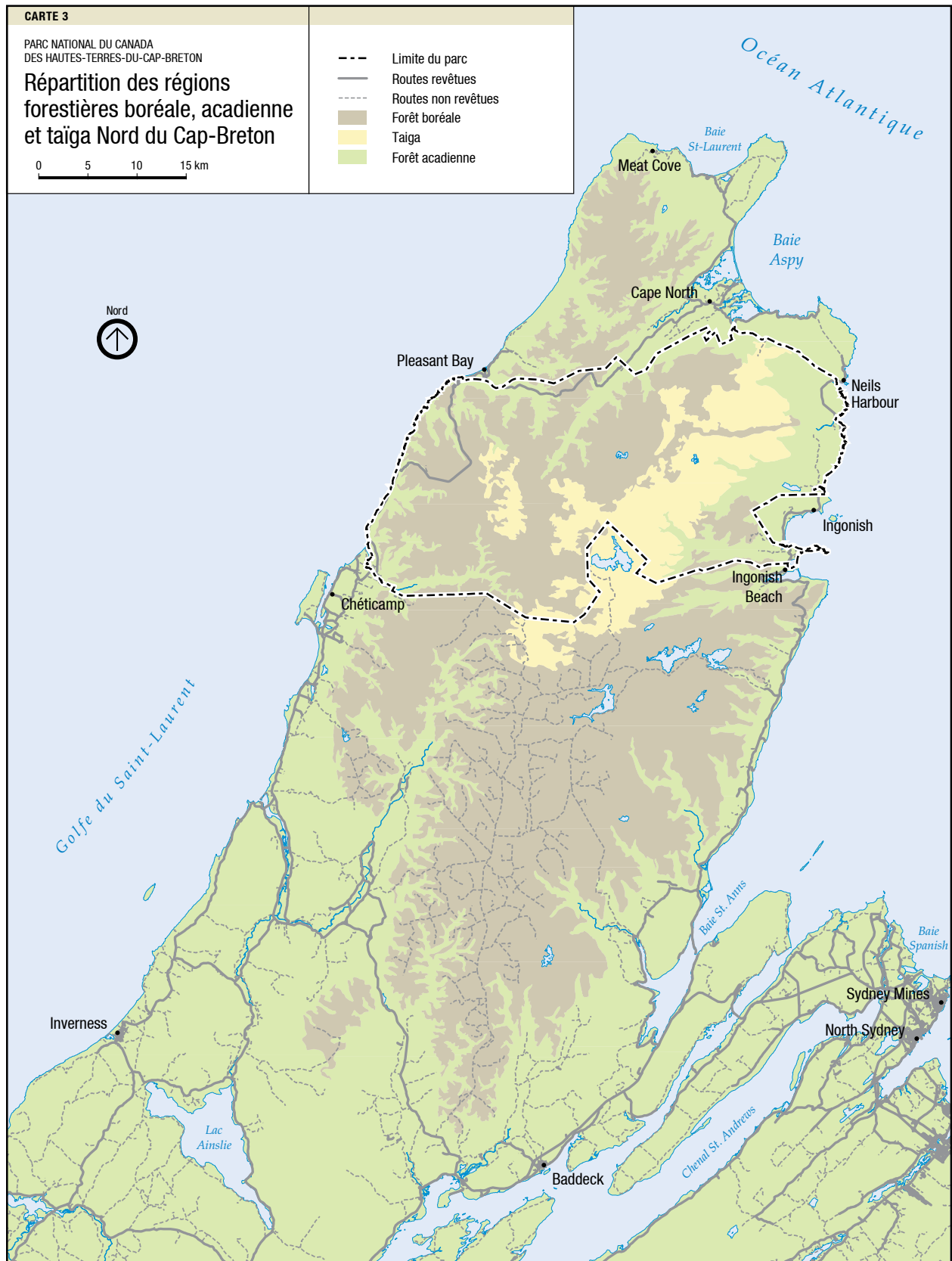
Le climat, passé et actuel, a modelé l'essence des hautes terres, qu'il s'agisse du relief, des plantes, des animaux ou des gens. Le climat du Nord du cap Breton est contrôlé à la fois par des facteurs globaux (latitude nord, masses d'air arctique) et des facteurs locaux (effets modérateurs de l'océan et phénomène des Suêtes). Les effets de l'océan donnent lieu à des printemps plus tardifs, des étés plus frais, des automnes plus longs et des hivers plus chauds que ceux auxquels on pourrait s'attendre à cette latitude. L'altitude engendre des différences climatiques évidentes entre les basses terres et les hautes terres.

Régions forestières écologiques

Les forêts forment l'écosystème dominant du parc, recouvrant près de 88 % de sa superficie. La végétation boréale et la taïga règnent sur le plateau, alors que les basses terres sont dominées par la forêt acadienne. Ces trois régions forestières se côtoient dans une zone très petite, en raison des vastes écarts d'élévation et du climat maritime.

On ne trouve nulle part ailleurs au Canada cet agencement particulier d'espèces terrestres et marines des régions nordiques et tempérées.

La **région forestière acadienne** couvre 29 % du parc et se compose d'une forêt mixte qui occupe les versants inférieurs des canyons, la frange côtière, ainsi que les tronçons inférieurs des principales rivières et principaux ruisseaux. La forêt acadienne est un mélange de plantes et d'animaux des régions nordiques et tempérées, notamment des peuplements purs d'érable à sucre qui ne se trouvent habituellement que dans la partie nord de l'habitat de cette espèce. Certains des anciens peuplements dans le parc ont plus de 350 ans, et ces merveilles biologiques sont au nombre des plus vieux peuplements dans la province.



La **région forestière boréale** couvre la plupart des zones élevées du plateau, ou environ la moitié du parc. Elle se compose surtout de peuplements de conifères entrecoupés de toundra et de terres humides. Cette région abrite la majorité de la population actuelle du lynx du Canada en Nouvelle-Écosse, une espèce en danger de disparition dans l'ensemble des provinces Maritimes. Elle assure également un habitat à l'orignal, au lièvre d'Amérique, au tétras du Canada et à la martre d'Amérique.



Parcs Canada

La **région forestière de la taïga**, un paysage semblable à la toundra, se compose d'une forêt chétive, de landes à lichens et à éricacées et de tourbières à sphaignes. Elle se trouve principalement sur le plateau de l'intérieur et couvre environ un quart de la superficie du parc. Cette région, qu'on croit due à un incendie, persiste sans doute en raison du temps violent et des sols pauvres. Les espèces végétales et animales spécialement adaptées qui y vivent peuvent résister à des conditions extrêmes – chaleur, sécheresse, acidité, froid, fortes chutes de neige et vents glaciaux. Les hautes terres du cap Breton protègent les deux tiers ou 224 km² de la taïga en Nouvelle-Écosse.

Habitats côtiers et marins

L'océan et le littoral accidenté font de la région un endroit cher au cœur des résidents et des visiteurs. Parce que l'île du Cap-Breton est coincée entre le golfe du Saint-Laurent et le détroit de Cabot, ces deux grandes étendues d'eau salée ont beaucoup d'incidence sur son climat, sa végétation, sa faune et ses habitants. Les courants océaniques et la remontée des eaux due aux marées apportent des éléments

nutritifs en surface, au profit d'une chaîne alimentaire complexe, qui comprend le krill, le homard, des oiseaux de mer et des baleines. La rencontre des montagnes et de l'océan favorise l'apparition d'habitats intertidaux et côtiers diversifiés, notamment des promontoires dénudés de végétation, des rivages rocheux, des plages de galets, des anses sableuses et des estuaires.

Écosystèmes d'eau douce

Le parc compte quarante-quatre bassins hydrographiques, la plupart étant confinés sur son territoire. Bien qu'elles offrent l'habitat voulu, certaines nappes d'eau ne renferment aucun poisson. L'ancienne pratique d'empoisonnement a faussé notre compréhension des endroits où les poissons se retrouvent naturellement. L'écosystème aquatique du parc est largement influencé par les tourbières du plateau qui sont la cause du pH peu élevé et de la couleur foncée de nombreux lacs et étangs. L'importance des écosystèmes d'eau douce s'explique en partie parce qu'ils relient les 3 régions forestières entre elles et aussi aux habitats côtiers et marins. Le saumon de l'Atlantique revient de la mer pour frayer dans les rivières qui arrosent le plateau et les vallées. La remontée des eaux due aux marées apporte à la surface l'oxygène et l'eau riche en éléments nutritifs nécessaires à une complexe chaîne alimentaire.

3.2.2 État de l'intégrité écologique

Définition de l'intégrité écologique à Parcs Canada :

« L'état d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques. » (Loi sur les parcs nationaux du Canada, 2000)

L'intégrité écologique exige une démarche intégrée. Le parc national ainsi que d'autres aires protégées avoisinantes contribuent à la santé écologique et économique du Nord du cap Breton, et l'économie de la région

est étroitement liée à la diversité biologique et à la beauté naturelle du paysage. Or, la participation efficace des Mi'kmaq, voisins, intervenants, visiteurs et Canadiens intéressés et la collaboration avec ces derniers sont des facteurs essentiels au maintien ou à la restauration de l'intégrité écologique.

Les objectifs de surveillance au parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton ont été définis en tenant compte de la recherche, de la collaboration et des entretiens antérieurs. Un processus biorégional commencé en 2003 a réuni des partenaires de l'extérieur et de nombreux parcs dans le but de déterminer des mesures de surveillance efficaces et valables pour évaluer l'état des parcs à long terme.

Cinq écosystèmes clés font l'objet de surveillance au parc : la forêt, le milieu aquatique, les terres humides, les landes et la côte. Le plan de surveillance publié en mars 2008, prévoit la mise en œuvre de nouveaux projets, notamment la surveillance concernant l'abondance et les données démographiques des orignaux, ainsi que la gestion de la population de martres d'Amérique, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse et le Unama'ki Institute of Natural Resources.

Le personnel du parc a également collaboré avec le ministère des Pêches et des Océans et le Unama'ki Institute of Natural Resources en ce qui concerne la surveillance du saumon de l'Atlantique, tant juvénile qu'adulte.

3.2.3 Principaux facteurs de stress des écosystèmes

Le premier rapport sur l'état du parc fondé sur les nouveaux indicateurs relatifs aux écosystèmes est actuellement en voie de rédaction. Les préoccupations majeures relevées jusqu'à présent comprennent la connectivité, les espèces envahissantes et la pollution.

Connectivité

Les paysages du Nord du cap Breton, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc, sont naturellement fragmentés et isolés en raison de la topographie, et ils sont fragmentés davantage en raison de la distribution de la population dans les basses terres et de l'utilisation industrielle et générale accrue du plateau. Dans la région forestière boréale, la pollution

de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et celle de l'orignal ont détruit de vastes parcelles de peuplements de sapin baumier au cap Breton et, par le fait même, réduit l'habitat et le bassin de proies d'espèces importantes comme la martre et le lynx. La fragmentation aquatique est due à l'installation de ponceaux le long des routes côtières et à la canalisation des rivières Clyburn et Chéticamp. Ces interventions ont réduit l'accès à l'habitat de frai et de grossissement de la truite, du saumon et de l'anguille, et en ont également causé la destruction.

Espèces envahissantes

Les espèces non indigènes peuvent perturber les écosystèmes en délogeant les espèces indigènes par voie de concurrence, de prédation ou d'introduction de maladies. Le personnel du parc tente de réduire la population de la renouée du Japon, une plante envahissante qui peut déstabiliser les berges et envaser ainsi l'habitat du poisson, et celle de l'écrevisse américaine, un prédateur vorace récemment trouvé dans un des lacs du parc.

Pollution

La pollution, de diverses sources, est une menace réelle pour le parc. L'intensif transport par bateau dans le détroit de Cabot fait craindre des déversements d'hydrocarbures. La circulation automobile importante cause de nombreux petits rejets de produits pétroliers et de polluants atmosphériques, susceptibles de se concentrer dans des zones sensibles comme la vallée de la Grande Anse. En raison d'interventions antérieures, il est nécessaire de gérer dix sites contaminés répertoriés où se trouvent des substances comme des produits pétroliers et des métaux lourds. En outre, l'épandage de sel de voirie pourrait menacer certaines terres humides et certains lacs adjacents aux routes.

3.2.4 Espèces à protéger

Le parc abrite des espèces rares dont certaines sont « en péril » à divers degrés, à diverses échelles géographiques. Parmi les espèces en péril répertoriées au Canada qu'on trouve dans le Nord du cap Breton, il convient de mentionner le moucherolle à côtés olive, la paruline du Canada, l'anguille d'Amérique et



La martre d'Amérique. K. Chin

la grive de Bicknell. L'Agence Parcs Canada prévoit des obligations aux termes de la Loi sur les espèces en péril en ce qui concerne le rétablissement de la grive de Bicknell, que le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) vient d'ajouter à la liste des espèces menacées. Il est possible que le saumon de l'Atlantique (population de l'Est du cap Breton), qui fait présentement l'objet d'une évaluation, reçoive une désignation et soit inscrit dans la Loi au cours de la durée du présent plan directeur. Quelques autres espèces trouvées dans le parc figurent dans la Nova Scotia Endangered Species Act (Loi sur les espèces en péril de la Nouvelle-Écosse), notamment la martre d'Amérique (population du cap Breton), le lynx du Canada et le martinet ramoneur. Le personnel du parc collabore avec divers organismes fédéraux, provinciaux et Mi'kmaq et avec divers organismes non gouvernementaux afin de protéger les espèces « en péril ».

3.2.5 État de la gestion des ressources culturelles

Une *ressource culturelle* est une œuvre humaine ou un endroit présentant des signes évidents d'activité humaine ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont la valeur historique a été reconnue. La gestion des ressources culturelles comprend l'identification des ressources, leur protection et les soins à leur donner, de même que la promotion relative à leur connaissance, appréciation et utilisation par le public.

Le Nord du cap Breton a un riche patrimoine culturel qui remonte aux temps immémoriaux de son occupation par le peuple mi'kmaq et qui est tributaire également de sa colonisation et son utilisation plus récentes. Les ressources naturelles de cette région assurent depuis des millénaires l'existence des gens qui l'habitent, allant de l'économie traditionnelle de chasse, de pêche et de cueillette des Mi'kmaq à l'économie de pêche, d'agriculture et d'exploitation forestière qui a attiré dans la région les Acadiens, les Gaëls et d'autres colons européens. Même si l'inventaire des ressources culturelles du parc n'est pas terminé, un grand nombre de ces ressources ont été identifiées. La plupart d'entre elles sont des sites archéologiques, vestiges d'anciennes propriétés familiales européennes. Le parc renferme en outre quelques bâtiments patrimoniaux homologués et paysages importants, comme le Complexe administratif d'Ingonish, l'abri Lone Shieling, le terrain de golf Highland Links, des établissements acadiens et le Cabot Trail.

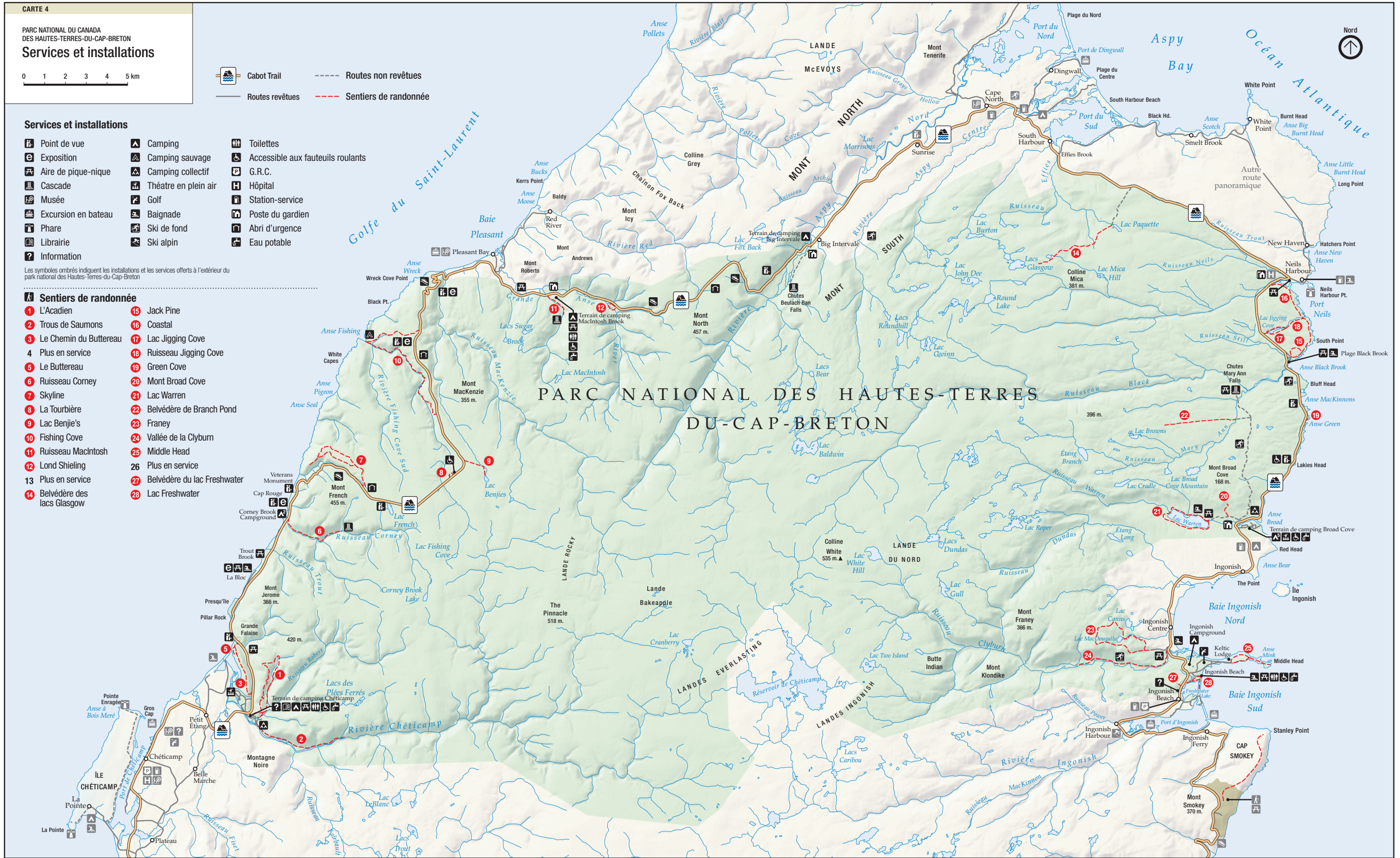
Le terrain de golf occupe le site d'anciennes demeures, alors que les terrains de camping et d'autres installations du parc se trouvent sur quelques-unes des autres terres agricoles qu'englobe le parc. Là où la forêt reprend ses droits dans les anciennes terres défrichées, des caves, des puits et des murs en pierres recouverts de mousse témoignent des joies, des chagrins, des épreuves et de la simplicité d'une autre époque.

Un inventaire préliminaire des ressources culturelles du parc a été dressé, mais un travail considérable s'impose pour terminer cet inventaire et pour évaluer correctement la valeur et l'état des ressources. De plus, un document stratégique – l'énoncé des valeurs des ressources culturelles –, qui détermine l'étendue des ressources culturelles, leur valeur et les messages connexes, doit être élaboré pour assurer l'efficacité de la gestion de ces ressources.

L'Agence Parcs Canada doit veiller à ce que les ressources et les paysages culturels soient reconnus, protégés et mis en valeur pour permettre au public de connaître et de mieux apprécier le patrimoine culturel du parc conformément aux objectifs de gestion de l'écosystème. La gestion des ressources culturelles dans les parcs nationaux est régie par la politique de Parcs Canada sur la gestion des ressources culturelles (1994). Selon le paragraphe 3.2.4 de cette politique :

« Le plan de gestion concernant les ressources culturelles d'un parc national doit traiter de ces ressources selon les termes de la présente politique et respecter les thèmes de l'histoire humaine retenus pour ce parc. »

Ces dernières années, l'importance de protéger et de mettre en valeur les ressources culturelles associées aux collectivités et résidents antérieurs à la création du parc s'est révélée de plus en plus évidente. L'Agence Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec les communautés mi'kmaq pour assurer la protection et la mise en valeur de leurs ressources culturelles. Comme il est mentionné dans les stratégies clés no 2 – Nos récits et no 4 – Gestion concertée du présent plan directeur, honorer le passé, déterminer la valeur des ressources culturelles ainsi que protéger et mettre en valeur correctement les ressources et le patrimoine culturels sont des priorités pour le parc





Dale Wilson

3.3 EXPÉRIENCE DU VISITEUR

L'Agence Parcs Canada offre aux visiteurs des expériences de séjour intéressantes pour permettre à ces derniers de prendre conscience du lien qui les unit aux endroits patrimoniaux.

« Le sentiment d'appartenance » est un concept qui exprime l'attachement affectif, intellectuel et spirituel qu'éprouvent les Canadiens et les touristes à l'égard des endroits patrimoniaux naturels et culturels de Parcs Canada. »

Au parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, l'Agence offre aux visiteurs des possibilités d'expériences de séjour intéressantes, c'est-à-dire qu'elle leur fournit de l'information avant le séjour, leur offre divers programmes et activités et leur présente une attraction patrimoniale unique, dotée d'installations et de services.

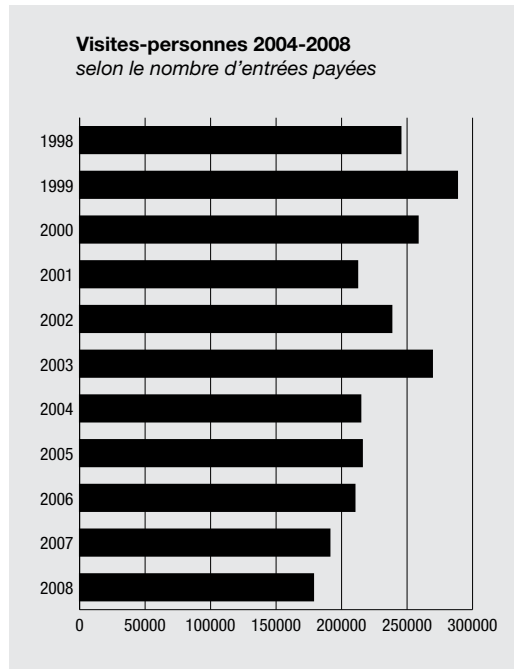
3.3.1 Caractéristiques du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

Le Nord du cap Breton est l'une des destinations touristiques les plus courues dans la région atlantique du Canada. Il attire des gens de la côte atlantique, d'autres parties du Canada, des États-Unis et d'ailleurs dans le monde. L'attraction est avant tout liée au

paysage spectaculaire et à la possibilité de profiter de la nature. Le Cabot Trail, qui ceinture la presqu'île Nord, est un attrait touristique bien connu de la province et de la région atlantique. Les panoramas et les points de vue qu'on peut y admirer sont toujours, selon les médias touristiques, au nombre des plus grandioses en Amérique du Nord. La randonnée pédestre d'un jour et la promenade dans l'ensemble du parc sont les activités récréatives qui font la renommée de celui-ci : entre 62 % et 72 % des visiteurs les pratiquent. (Sondage du Programme d'information sur les visiteurs (PIV) 2005).

3.3.2 Visiteurs

En 2007-2008, il y a eu environ 171 216 jours-visites dans le parc. L'Agence Parcs Canada et ses partenaires recueillent depuis 30 ans des données sur les personnes qui visitent le Cap Breton et le parc. La plupart des visiteurs arrivent au parc en petits groupes (82 % sont des adultes, surtout des couples) et viennent de l'Ontario (24 %), du Québec (17 %) et de l'Est des États-Unis (33 %). La majorité de ces visiteurs sont des adultes ayant un diplôme universitaire, et c'est leur première visite au parc (75 %). Ils viennent dans la région pour parcourir la célèbre le Cabot Trail en voiture, admirer le panorama spectaculaire que forment l'océan et les montagnes, profiter de la



nature et s'adonner à des activités récréatives, particulièrement la promenade et la randonnée pédestre en sentier panoramique. Vingt-cinq pour cent (25 %) des visiteurs utilisent les terrains de camping, et 76 % passent une nuit dans le secteur de le Cabot Trail. En moyenne, les visiteurs explorent le parc pendant 3 jours.

L'hiver, il y a peu de visiteurs, et ce sont surtout les résidents qui utilisent le parc pour y pratiquer le ski de fond et la raquette. L'infrastructure touristique limitée dans le Nord du cap Breton en hiver ne favorise pas l'utilisation du parc par des gens de l'extérieur de la région.

3.3.3 État de l'expérience du visiteur

Les données tirées du plus récent sondage auprès des visiteurs (2005) révèlent que la vaste majorité d'entre eux (95 %) sont satisfaits de leur séjour. La plupart des visiteurs (94 %) sont satisfaits des activités récréatives qu'ils ont pu pratiquer dans le parc, alors qu'ils sont un peu moins nombreux (87 %) à être satisfaits des activités éducatives qui leur ont été offertes. Dans l'ensemble, 93 % des visiteurs sont d'avis que leur expérience du visiteur a répondu à leurs attentes. L'utilisation du parc par les visiteurs est concentrée le long du corridor de le Cabot Trail, et les installations et services facilement accessibles par cette route

sont ceux auxquels les visiteurs ont le plus souvent recours. Le parc possède beaucoup de données relatives à l'utilisation des nombreux sentiers et installations, notamment les données tirées du plus récent sondage auprès des visiteurs (2005), ainsi que les dénombrements réguliers effectués sur l'utilisation des sentiers et sur l'utilisation de le Cabot Trail à bicyclette et à motocyclette. D'autres évaluations relatives aux endroits que fréquentent les visiteurs et aux services qu'ils utilisent dans le paysage du parc fourniraient des renseignements additionnels utiles. Par ailleurs, au cours de la durée du présent plan directeur, les activités en sciences sociales dans le parc seront axées sur l'amélioration de la compréhension des motivations et des intérêts des visiteurs.

L'un des grands enjeux pour le parc consiste à remplacer les installations et l'infrastructure vétustes. À l'heure actuelle, moins de 30 % des biens bâtis sont jugés en bon état. À l'avenir, il faudra concentrer les investissements sur les installations qui soutiennent et améliorent l'expérience des visiteurs, l'intégrité écologique et les possibilités d'apprentissage.

L'Agence Parcs Canada doit offrir un programme de sécurité publique qui tient compte des incidents et problèmes particuliers à chaque aire du patrimoine. Le programme est coordonné à l'échelle nationale, mais les niveaux de service, la prévention et les méthodes employées pour remédier aux incidents varient d'une aire à l'autre. Au parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, il y a beaucoup d'espèces sauvages et de possibilités exceptionnelles de pratiquer des activités de plein air. Par ailleurs, l'Agence reconnaît que les visiteurs ont une certaine part de responsabilité en ce qui concerne leur sécurité et que la gestion des risques doit faire partie intégrante de leur expérience. Nous continuerons donc d'aider les visiteurs à prendre des décisions éclairées quant à leurs activités récréatives.

Grâce à l'amélioration des éléments de l'expérience du visiteur et des services connexes offerts dans le parc et par le truchement d'études de marché ciblées et de promotion, nous nous efforcerons d'accroître la fréquentation du parc de 16 % au cours des deux prochaines années. Les mesures liées à la mise

en œuvre de ces objectifs sont examinées plus en profondeur dans les stratégies clés (voir les sections 5 et 6).

3.4 APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION PAR LE PUBLIC

L'Agence Parcs Canada met ses nombreux intervenants et partenaires à contribution et encourage le partage du leadership dans le cadre d'une participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'orientation future de Parcs Canada. Les partenaires et intervenants ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration de la vision à long terme du présent plan directeur.

L'Agence continuera de collaborer avec ses partenaires à la mise en valeur du tourisme durable et de la conservation du patrimoine, tout en élargissant sa base de soutien grâce à d'autres possibilités de partenariat stratégique.

3.4.1 État des programmes de diffusion externe et des communications externes

L'Agence Parcs Canada offre aux Canadiens et Canadiennes la possibilité de découvrir et de connaître le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton à l'aide de publications, de sites Internet, de programmes offerts dans les écoles et d'autres médias. Elle favorise en outre la compréhension et l'appréciation de l'importance nationale du parc et du réseau des endroits patrimoniaux dont elle a la charge.

Le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton est très engagé auprès des écoles locales, et son programme officiel de diffusion externe obtient un immense succès.

« Comme à l'habitude, l'interprète s'est surpassé. Les enseignants apprécient beaucoup les présentations du parc. Vous êtes toujours tellement enthousiastes et bien préparés, et les sujets se rapportent directement au programme scolaire et à la vie quotidienne de nos élèves. Grâce aux présentations, ceux-ci prennent davantage conscience de leur environnement! J'ai autant aimé la présentation que les enfants. C'est toujours plus agréable quand diverses personnes se partagent l'enseignement. »



Parcs Canada à l'œuvre dans les écoles. Mariève Therriault

Depuis cinq ans, le personnel du parc offre un programme intensif dans les écoles de l'île du Cap-Breton. Au niveau primaire, il offre jusqu'à quatre programmes par an, dans les écoles et dans le parc.

Diverses raisons font que les programmes dans les écoles obtiennent du succès.

- Tout d'abord, les évaluations positives répétées qu'en font les enseignants, qui sont mesurées grâce au formulaire de rétroaction qui leur est remis à la fin de la présentation. Le formulaire touche à la fois la présentation en classe et les excursions. Il renferme une série de 4 questions, assorties d'une échelle de 1 à 5, 1 étant « très faible » et 5, « excellent ». Au fil des ans, 86 % des cotes attribuées ont été de 5/5 et le reste (14 %), un mélange de 4/5 et de 5/5.
- Nous avons pu établir de bonnes relations avec les écoles des Premières nations, car toutes leurs écoles de l'île ont reçu la visite du personnel. Quelques groupes font maintenant des excursions dans le parc, demandant des sorties plus longues, et certains vont même jusqu'à y passer la nuit.
- Comme c'est le cas pour toutes les écoles, le succès s'explique par les visites répétées.

Pour informer, influencer et inspirer les jeunes, l'Agence Parcs Canada doit continuer à consacrer plus de ressources afin de permettre à plus de jeunes de développer une relation affective et intellectuelle avec le parc national, ce qui peut se produire, d'une part, s'ils ont accès à des expériences de séjour de qualité et, d'autre part, s'ils peuvent participer à des programmes éducatifs intéressants, axés sur

les attentes et les besoins de ce public cible. À l'avenir, il se peut que le parc recherche des partenaires financiers pour aider les écoles/ conseils scolaires à payer les coûts de transport et pour assurer qu'il dispose d'un nombre suffisant d'interprètes pour répondre à la demande et offrir des programmes interactifs de qualité.

Pour améliorer davantage les occasions de favoriser des rapports positifs avec le parc, la direction mettra en œuvre des mesures liées aux stratégies clés. Ces mesures sont examinées plus en profondeur dans les sections 5 et 6.

3.4.2 État de la participation des intervenants et des partenaires

L'Agence Parcs Canada participe à des projets régionaux de planification et de recherche avec divers organismes, notamment le Unama'ki Institute of Natural Resources, le ministère des Ressources naturelles et le ministère du Tourisme de la Nouvelle-Écosse, le Pollets Cove-Aspy Fault Wilderness Area Stewardship Committee et des établissements d'enseignement. Elle collabore également avec d'autres organismes fédéraux et provinciaux et des administrations locales pour assurer que les mesures de gestion du parc sont intégrées dans le contexte régional et pour encourager, dans les terrains adjacents au parc, la mise en œuvre de pratiques compatibles de gestion des terres. Parallèlement, elle veille à ce que les activités au parc national aient des retombées écologiques, sociales et économiques avantageuses pour la région avoisinante.

À l'avenir, nous nous efforcerons de faire participer plus pleinement le public canadien au moyen de programmes de diffusion externe, de campagnes de sensibilisation et de relations proactives avec les médias et, à cette fin, nous mettrons en œuvre des mesures liées aux stratégies clés. Ces mesures sont examinées plus en profondeur dans les sections 5 et 6.

4.0 Énoncé de vision - Parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

Cet énoncé de vision est une composante essentielle du plan directeur. Il vise à décrire, de manière convaincante, le caractère spécial du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton et l'état souhaité de cet endroit à long terme. Cette vision, bien que peu facile à réaliser, communique, aux Canadiens et Canadiennes qui ne seront peut-être jamais en mesure de s'y rendre, un sentiment d'appartenance.

Au sortir d'un virage brusque négocié dans le brouillard, nous découvrons tout à coup les sommets boisés et les magnifiques vallées du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, à la jonction de l'océan et des montagnes. Le Cabot Trail serpente telle une ancienne rivière dans les coins et recoins d'un littoral à couper le souffle. La forêt est pleine de vie, l'eau scintille et les plages sont invitantes.

Après le trajet en voiture pour arriver au parc, nous sommes impatients de nous reposer et de profiter de l'une des magnifiques plages disséminées entre les nombreux villages animés, blottis le long de la côte. Les petits embêtements de la vie quotidienne s'évanouissent à la vue de l'océan qui sculpte ce lieu intemporel. C'est un paysage dynamique, à la confluence de diverses cultures, imprégné des récits des personnes qui l'ont découvert avant nous et de celles qui l'habitent à présent. Pendant d'innombrables générations, les Mi'kmaq et leurs ancêtres ont fait de cette île leur foyer, et voilà des siècles que des colons gaéliques et acadiens y cultivent leur patrimoine dans un isolement relatif; cependant, cette communauté de cultures est dorénavant ouverte sur le monde, qui peut en profiter et la célébrer. Les récits du passé refont surface et sont transmis, alors que ceux de l'avenir sont en train de se concocter.

À la nuit tombante, le parc s'anime, et ses habitants s'aventurent hors de leurabri forestier. Un orignal énorme traverse sans se presser le sentier devant nous, à la recherche de nouvelles pousses savoureuses. De concert avec les Mi'kmaq, la province et les propriétaires des terres adjacentes au parc ont réalisé un juste équilibre dans la forêt, assurant ainsi la santé des écosystèmes et démontrant le pouvoir de la collaboration.

Alors que nous nous installons pour la nuit, un feu de camp, tout près, nous fait des clins d'œil. Nos voisins nous invitent à les rejoindre autour du feu et à échanger avec eux nos impressions de la journée. Des sourires émerveillés accueillent nos anecdotes, et nous écoutons, ébahis, des histoires de randonnées spectaculaires dans l'arrière-pays et d'observations de martres à la poursuite de proies dans les branches des arbres. Nous entendons aussi parler de la remonte du saumon dans la rivière Chéticamp et des jeunes bénévoles qui dénombrent les poissons, puis de la partie de golf parfaite sur un parcours qui semble l'œuvre de la nature plutôt que celle des humains.

Épuisés, mais ravis de notre journée, nous contemplons les étincelles et la fumée s'élever en volutes vers l'infinie voûte étoilée. Vivement demain avec toutes les possibilités qu'il nous offrira!

5.0 Stratégies clés



Profitez d'une promenade à Ingonish Beach. Dale Wilson

Les stratégies offrent une orientation concrète pour résoudre les grands enjeux auxquels le parc est confronté et pour concentrer les efforts et les ressources sur la réalisation de la vision. Elles sont également axées sur la mise en œuvre synergique des trois volets du mandat, soit la protection, l'expérience du visiteur, l'appréciation et la compréhension de la part du public.

5.1 Stratégie clé n° 1 – DE BELLES AVENTURES (À VOTRE GOÛT)

Cette stratégie porte sur l'élaboration d'un éventail d'aventures qui tiennent compte du parc ainsi que de la culture et des collectivités locales. Un solide sentiment d'appartenance est la clé de la pertinence à long terme du parc pour les visiteurs et la population locale. Le but est de créer un esprit de quartier dans le Nord du cap Breton et de faire des résidents des membres actifs, c'est-à-dire mettre en valeur le parc et les collectivités avoisinantes ainsi que l'agencement unique d'expériences de séjour

offertes aux visiteurs dans la région. Pour tenir compte de l'évolution démographique et de celle des tendances dans les loisirs de plein air, nous proposons de revitaliser l'offre actuelle d'expériences de séjour pour répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs grâce à des expériences de haute qualité liées à la côte, des divertissements culturels et des activités patrimoniales, des loisirs de plein air et des événements internationaux.

5.1.1 Objectif n° 1 Offrir un éventail renouvelé et amélioré de possibilités d'aventures.

Cibles :

- 85 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage estiment que le parc est significatif pour eux.
- 90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont satisfaits de leur visite au parc et 50 % en sont très satisfaits.
- 90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite au parc.

Mesures :

- Utiliser la recherche primaire et secondaire en sciences sociales afin de mieux comprendre les visiteurs et d'élaborer des choix qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes. Continuer à effectuer les sondages du PIV pour mesurer le niveau de satisfaction et le sentiment d'appartenance, pour mieux comprendre les attentes des visiteurs et pour cerner les lacunes.
- Élaborer une série d'indicateurs pour surveiller l'efficacité des investissements dans les programmes d'interprétation et les expériences de séjour, notamment les sondages du PIV, les statistiques de fréquentation, les recettes et les visites sur le site Web. Établir des mesures et des niveaux pour évaluer adéquatement l'offre proposée aux visiteurs.
- Améliorer les menus selon le quotient explorateur et y donner accès en ligne et sur médias imprimés pour la planification des voyages.
- Faire de l'ancienne Cabot Trail un réseau de sentiers de randonnée pédestre et de pistes cyclables/de ski/de raquettes, reliant les collectivités entre elles et avec le parc. Créer une infrastructure de sentiers/soutien, comme des abris pour les patrouilles, etc.
- Revoir le réseau de sentiers, y compris le Cabot Trail, et examiner la possibilité d'aménager des pistes cyclables. Si c'est faisable, créer l'infrastructure pour soutenir les activités, p. ex. haltes pour cyclistes avec supports à bicyclettes, postes d'eau, etc.
- Examiner les moyens d'explorer par eau (p. ex. croisières, kayak par l'entremise de partenaires). Ces activités se déroulent à l'extérieur du parc, mais offrent une perspective particulière (voir les hautes terres de la mer, comme l'ont fait les premiers explorateurs et colons).
- Examiner la possibilité d'aménager un abri polyvalent à Ingonish et à La Rigouèche pour améliorer les services actuels (mariages, groupes, foires communautaires).
- Faire du sentier du lac Warren un sentier polyvalent (bicyclette en famille, randonnée, course, postes d'exercice, interprétation) pour répondre aux besoins des résidents, des campeurs à Broad Cove et d'autres visiteurs.

5.1.2 Objective n° 2**Un menu homogène d'activités, élaboré avec des partenaires, afin de retenir les visiteurs plus longtemps dans la région.***Cibles :*

- D'ici 2015, la durée de visite moyenne sera accrue de 25 % par rapport aux résultats du PIV 2005.
- Augmenter, d'ici mars 2014, le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur du parc.
- Augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui ont le sentiment d'avoir la possibilité d'influencer les activités pratiquées au parc et d'y contribuer.

Mesures :

- Utiliser les études de marché et explorer les possibilités d'établir avec des agents de tourisme des partenariats pour élaborer des programmes et des activités afin de combler certains marchés à créneaux, y compris des forfaits qui allient des activités dans les collectivités et dans le parc.
- Accroître la participation des collectivités dans la gestion du parc et la prise de décisions le concernant grâce à un engagement véritable entre le parc et les collectivités locales, notamment examiner l'intérêt communautaire envers la création d'un comité consultatif local.



Appréciez la beauté et la sérénité comme vous trimardez dans le parc. Dale Wilson

- Avec des partenaires, étudier la possibilité d'offrir une expérience du visiteur naturelle/culturelle permettant aux visiteurs de profiter de la nature tout en s'absorbant dans les profondes racines culturelles des collectivités.
- Encourager les collectivités locales et les Mi'kmaq, et les aider à élaborer des offres touristiques ou d'autres possibilités de développement économique liées à l'offre du parc ou s'ajoutant à celle-ci afin de répondre aux besoins et attentes des visiteurs.
- Accroître la collaboration et l'unification avec le secteur touristique régional, notamment faire valoir les commerces locaux, et participer aux activités et initiatives touristiques communautaires.

5.2 Stratégie clé n° 2 – NOS RÉCITS



Chaque exposition présentée le long de la route qui traverse le parc raconte une histoire différente. Michael Wood

Cette stratégie vise la gestion des ressources culturelles du parc et des récits connexes. De concert avec les collectivités et les intervenants, le parc puisera dans l'histoire humaine des hautes terres. Parce qu'il lie le passé au présent, notre patrimoine culturel nous aide à apprécier l'expérience humaine et à mieux nous connaître en tant que Canadiens. Pour mieux relater ces récits, le personnel du parc concentrera ses efforts sur la collecte et l'évaluation des ressources et de l'information qui se trouvent au parc et cernera les points forts et les lacunes de cette information pour déterminer où il convient de pousser la recherche. En outre, le personnel du parc

communiquera avec les détenteurs du savoir culturel pour donner à ces personnes l'occasion de raconter leurs propres récits, pour favoriser un sens plus profond de la gestion du patrimoine et pour établir des ponts avec des partenaires actuels et éventuels.

5.2.1 Objectif n° 1 Amener nos partenaires à raconter leurs récits.

Cibles :

- Augmenter, d'ici mars 2014, le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur du parc.
- Augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui ont le sentiment d'avoir la possibilité d'influencer les activités pratiquées au parc et d'y contribuer.

Mesures :

- Faire participer les collectivités mi'kmaq à la gestion et à la mise en valeur de leurs ressources culturelles et des récits connexes afin de développer la présentation et l'interprétation sur l'importance historique des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse
- Élaborer une stratégie qui assure une véritable participation entre le parc et les collectivités locales, notamment examiner l'intérêt communautaire à l'égard de la création d'un comité consultatif local, et comprendre de quelle façon les intervenants désirent participer et travailler avec nous.
- Mettre en œuvre un projet d'histoire communautaire.
- Participer à une série de conférences animées par des employés du parc et des membres des collectivités locales.
- Inviter les collectivités locales à participer à la revitalisation des médias d'interprétation dans les centres d'accueil.



Le sentier Skyline. Julia Thomas

5.2.2 Objectif n° 2 Améliorer les programmes d'interprétation et les produits relatifs à l'expérience du visiteur grâce à l'histoire humaine et au savoir culturel.

Cibles :

- 85 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage estiment que le parc est significatif pour eux.
- 90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont satisfaits de leur visite au parc et 50 % en sont très satisfaits.
- 60 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage estiment être informés sur le patrimoine des hautes terres du cap Breton.

Mesures :

- En consultation avec l'Unité de gestion et le Bureau national, examiner le concept d'élaboration d'un programme maison d'archéologie publique.
- Interpréter les paysages culturels en tenant compte des idées de la communauté.
- Élaborer avec des partenaires du nouveau matériel d'interprétation (p. ex. revitalisation des expositions dans les centres d'accueil).

5.2.3 Objectif n° 3 Comprendre la portée, le sens et l'état des ressources culturelles du parc.

Cible :

- Maintien de l'état des ressources culturelles du parc.

Mesure :

- Rédiger, avec le Centre de services de l'Atlantique, une entente de prestation de services (plan de mise en œuvre de 3 à 5 ans) concernant les travaux de recherche nécessaires à la réalisation des produits livrables suivants :
 - Inventaire complet et évaluation exhaustive des ressources culturelles
 - Énoncé des valeurs des ressources culturelles
 - Plan de conservation et de surveillance des ressources culturelles (document de travail, données mesurables, mesures concrètes sur le terrain).
- Conjointement avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, déterminer des ressources et élaborer un plan de travail aux fins d'études et de recherche liées aux ressources culturelles mi'kmaq.

5.2.4 Objectif n° 4 Joindre, avec nos récits, des publics au- delà du parc et des collectivités voisines.

Cible :

- Augmenter, d'ici mars 2014, le pourcentage des Canadiens qui estiment avoir appris quelque chose à propos des endroits gérés par Parcs Canada.
- Augmenter, d'ici mars 2014, le pourcentage des Canadiens qui comprennent que les endroits d'importance nationale gérés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom.

Mesures :

- Mettre à jour le contenu du site Web pour y inclure des expériences de séjour, comme des photos et des récits de résidents, d'employés et de visiteurs.
- Élaborer et produire une exposition portable attrayante sur le parc pouvant servir à l'occasion des nombreuses activités spéciales qui ont lieu à l'île du Cap-Breton.
- De concert avec d'autres sites de l'Unité de gestion du Cap-Breton, élaborer du matériel éducatif pour les programmes de diffusion externe à distribuer dans des endroits à forte circulation piétonnière (p. ex. traversiers) afin de faire connaître le parc davantage.

- Accroître les relations avec les médias régionaux et des partenaires éventuels (MEC, bibliothèque d'Halifax, Cape Breton University, etc.) pour favoriser la sensibilisation et stimuler l'intérêt des habitants de la région et des citoyens à l'égard du parc grâce à des vidéos, des conférences et des expositions itinérantes.

5.3 Stratégie clé n° 3 – MOSAÏQUE DE PAYSAGES

Cette stratégie vise la mise en valeur des espèces indigènes végétales et animales, particulièrement la régénération de la forêt boréale et le rétablissement de la connectivité de l'habitat. La restauration de l'intégrité écologique se fera dans le cadre de projets de gestion, d'éducation grâce aux programmes de diffusion externe et d'expériences de séjour, et le paysage diversifié assurera un habitat convenant aux espèces préoccupantes dans le parc.

5.3.1 Objectif n° 1 L'écosystème forestier est en assez bon état et sa santé s'améliore.



Le climat maritime, la température fraîche et les paysages accidentés du parc donnent lieu à une combinaison exceptionnelle de la taïga et des forêts acadiennes et boréales. Michael Wood

- Améliorer l'état ou les tendances de l'indice de succession de la forêt boréale, conformément au plan de surveillance de l'intégrité de l'écosystème du parc; l'indice de base, établi en 2007, était « faible ».
- Améliorer au moins un indicateur d'intégrité écologique dans le parc d'ici mars 2014.

Mesures :

- Surveiller la densité de la population des orignaux et la reproduction de ceux-ci, et employer, s'il y a lieu, des mesures énergiques pour réduire la densité de cette population, p. ex. élimination d'orignaux et manipulation de l'habitat.
- Surveiller la population des espèces préoccupantes et employer, s'il y a lieu, des mesures énergiques comme la réintroduction/l'augmentation des populations d'espèces préoccupantes.
- Collaborer avec les unités de gestion de Terre-Neuve et échanger avec celles-ci de l'information sur les orignaux.
- Atténuer les impacts des espèces envahissantes. Sensibiliser le public et encourager l'intendance des espèces pour prévenir les invasions accidentelles.
- Employer des mesures actives et passives pour améliorer l'habitat des espèces préoccupantes de l'écosystème boréal, y compris remplacer des parties de la savane par des espèces de la forêt boréale.
- Examiner le rôle du feu dans la succession des forêts et, s'il y a lieu, préconiser le régime naturel de feux. Consulter les organismes locaux et provinciaux de gestion des incendies et tenir compte du savoir traditionnel. Élaborer un plan de brûlage dirigé qui tient compte à la fois de la suppression des incendies et de la possibilité d'utiliser le feu comme un outil de gestion des ressources.

Cibles :

- Ramener la densité moyenne de la population des orignaux dans le parc dans la catégorie « bon », conformément au plan de surveillance de l'intégrité de l'écosystème du parc (catégorie « bon » : 0,4 – 1 orignal par km²).

5.3.2 Objectif n° 2

Améliorer l'expérience des visiteurs, c'est-à-dire offrir à ces derniers la possibilité de participer activement aux mesures de gestion et de surveillance.

Cibles :

- 85 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage estiment que le parc est significatif pour eux.
- Accroître la participation du public/des bénévoles dans les travaux de surveillance, de protection et de restauration (à mesurer selon le nombre de bénévoles et d'heures-bénévoles).

Mesures:

- Établir des pratiques de travail, fondées sur une approche de gestion concertée à des fins de préservation, qui assure le maintien de l'importance du lien culturel des Mi'kmaq avec l'original.
- Engager le public dans des activités de gestion des ressources du parc, notamment mettre sur pied un programme « Citoyens de la science » en matière de surveillance, de restauration et de lutte contre les espèces envahissantes.
- Sensibiliser le public et encourager l'intendance en matière de surveillance active.

5.3.3 Objectif n° 3

Contribuer, grâce à la connectivité aquatique, à l'établissement de liens solides à l'intérieur de la mosaïque terrestre et entre celle-ci et l'écosystème marin.

Cible :

- Élaborer, d'ici 2014, un programme de surveillance pour mesurer la connectivité aquatique.

Mesures :

- Élaborer un outil du Système d'information géographique (SIG) pour évaluer les impacts que les structures de passage des cours d'eau installées sur les routes et les sentiers ont sur la connectivité; dresser la liste prioritaire des structures ayant le plus d'impact sur la connectivité aquatique.

- Modifier les principales passes à poissons qui limitent le plus la connectivité, tant dans le cadre de projets routiers et que dans le cadre de projets spéciaux sur la connectivité aquatique.
- Veiller à ce que les nouveaux pontons respectent les exigences du parc relatives aux passes à poissons.
- Inventorier périodiquement les structures des passes à poissons afin de tenir compte des ajouts, suppressions et changements d'état; mettre à jour l'outil du SIG et l'indice de connectivité aquatique en conséquence.

5.4 Stratégie clé n° 4 –

GESTION CONCERTÉE AVEC LES MI'KMAQ – ORIGINAL ET AUTRES RESSOURCES



Un original. Michael Wood

Cette stratégie vise la création de possibilités de gestion participative avec les collectivités mi'kmaq locales. Nous collaborons déjà avec le Unama'ki Institute of Natural Resources et le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse dans le cadre de projets comme la surveillance de la population d'originaux, la recherche liée à l'anguille d'Amérique et la gestion dynamique de la martre d'Amérique, mais nous chercherons à officialiser nos relations de travail avec les collectivités mi'kmaq locales et leurs représentants désignés afin de constituer un groupe de discussion sur les objectifs de gestion selon une approche globale. Cette stratégie permettra en outre la collaboration à l'égard des préoccupations plus générales liées à la gestion

des ressources naturelles et culturelles, qui intéressent à la fois les Mi'kmaq et le parc.

5.4.1 Objectif n° 1
Établir avec les Mi'kmaq une entente de gestion concertée relative au parc.

Cibles :

- Établir, d'ici 2015, le mandat d'un comité de gestion concertée.
- D'ici 2020, le comité de gestion concertée préparera des rapports évaluant l'influence et la contribution des groupes Mi'kmaq aux activités de Parcs Canada.

Mesures :

- Collaborer avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse à l'élaboration d'une approche claire relative à leur entrée au parc et à l'usage qu'ils peuvent en faire.
- Définir, de façon concertée, le rôle des Mi'kmaq dans la planification provisoire et la planification de gestion à l'avenir.
- Déterminer et entreprendre des projets d'intérêt mutuel.
- Définir, de façon concertée, le rôle des Mi'kmaq dans la recherche, la protection, l'identification, l'interprétation et la mise en valeur des artefacts qui leur sont propres.

5.4.2 Objectif n° 2
Améliorer la gestion des ressources naturelles et culturelles grâce au savoir traditionnel et aux perspectives globales.

Cibles :

- Incorporer, d'ici 2020, le savoir traditionnel et d'autres mécanismes du savoir dans la prise de décisions, à la satisfaction du comité de gestion concertée.

Mesures :

- Améliorer l'éducation grâce aux programmes de diffusion externe dans les écoles autochtones.
- Faciliter des projets pour faire connaître davantage les ressources culturelles dans le parc, notamment compiler l'histoire orale, effectuer de la recherche archéologique et rassembler le savoir traditionnel à des fins de mise en valeur et de conservation.
- Aider à offrir aux membres des collectivités autochtones locales des occasions d'utiliser le parc afin de rétablir un lien spirituel avec l'endroit.

6.0 Approche de gestion spécifique à un secteur



Le mont North. Michael Wood

Les chapitres précédents renferment une stratégie intégrée visant la protection, l'expérience du visiteur, les programmes de diffusion externe et la prise de décisions pour l'ensemble du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton. Les stratégies clés sont axées sur les enjeux et les possibilités du parc dans son ensemble, mais il y a, dans les aires patrimoniales protégées, des secteurs qui justifient une gestion particulière. L'objectif fondamental de la présentation du plan directeur par secteur ou région est de faciliter l'intégration des solutions de planification, ainsi que leur mise en œuvre ultérieure.

Quatre secteurs de gestion ont été retenus pour le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton : le Nord des hautes terres, l'aire de loisirs d'Ingonish Beach, la côte acadienne et le Cabot Trail.

6.1 ORIENTATION STRATÉGIQUE – SECTEUR : NORD DES HAUTES TERRES

Histoire et contexte

Chéticamp et Ingonish offrent la majorité des services et installations touristiques dans le

parc national, et de nombreux visiteurs ne découvrent que cette partie du parc. Pourtant, c'est dans le secteur le plus septentrional du parc que les visiteurs peuvent voir une portion de la taïga. La limite nord du parc national est également adjacente à la plus grande réserve intégrale provinciale dans le Nord du cap Breton, la réserve intégrale Pollets Cove-Aspy Fault.

Cette collectivité « nordique » abrite de nombreuses communautés ayant de profondes racines dans la région. Avant la création du parc national et l'aménagement de le Cabot Trail, la plupart des résidents se déplaçaient par bateau ou empruntaient les pistes de chariots. De nos jours, ces collectivités sont encore privées d'accès jusqu'à un certain point, car elles doivent traverser le parc national.

La vallée de la Grande Anse, dans le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, est bien connue à l'échelle mondiale pour ses vieux peuplements de feuillus de la forêt acadienne, particulièrement ses peuplements pratiquement purs d'érable à sucre. La présence et la protection des vieilles forêts de feuillus dans le parc sont importantes, car il en reste bien peu dans l'Est de l'Amérique du Nord en raison du

déboisement intensif. Ces forêts abritent de nombreuses espèces différentes et offrent un habitat essentiel à plusieurs plantes et animaux particuliers. L'existence du parc permet à une portion de cette forêt de demeurer dans un état relativement naturel au profit de la présente génération et de celles qui la suivront.

Le parc exploite quelques installations dans le Nord des hautes terres. Situé dans la vallée de la Grande Anse, près de Pleasant Bay, le camping du ruisseau MacIntosh est un petit terrain dégagé, niché au pied des montagnes. Il compte 10 emplacements sans service, un vaste abri-cuisine, un terrain de jeux, des toilettes à chasse d'eau et un sentier de randonnée. Au pied du mont North, à 10 km de Cape North, Big Intervale est un petit terrain de camping qui compte 10 emplacements sans service, des foyers et des toilettes sèches, et on peut y pratiquer la randonnée pédestre.

Lone Shieling est un refuge en pierres de petit fermier, aménagé dans la vallée de la Grande Anse en 1942 pour commémorer le patrimoine écossais de l'île du Cap-Breton. Le refuge, le sentier et les toilettes posent des problèmes de gestion particuliers. Lone Shieling, un bâtiment du patrimoine fédéral, est géré comme une importante ressource culturelle du parc national.



La reproduction d'un refuge de fermier écossais – Lone Shieling. Shanna Fiddler

Enjeux et possibilités

Lone Shieling, un secteur très fréquenté, se trouve au fond d'une vallée importante et vulnérable sur le plan écologique, ce qui donne lieu à des préoccupations en matière de gestion, notamment la pollution atmosphérique due aux moteurs tournant au ralenti dans le terrain de stationnement, la protection de la ressource culturelle, l'emploi de matériaux de toiture convenables et rentables qui ne nuisent pas à l'intégrité écologique du secteur ni au caractère patrimonial du bâtiment, la gestion des toilettes et des impacts connexes sur la rivière à saumons qui se trouve à proximité.

La pollution causée par la circulation automobile dans la vallée de la Grande Anse risque de nuire à la vieille forêt de feuillus. À l'heure actuelle, le personnel du parc surveille les niveaux d'ozone dans le secteur.

6.1.1 Objectif n° 1

Accroître le nombre de partenariats pour favoriser la connectivité des aires protégées.

Mesures :

- Communiquer les données scientifiques pour améliorer la prise de décisions dans le grand écosystème du parc.
- Participer aux initiatives stratégiques relatives à l'utilisation des terres publiques dans le grand écosystème du parc (p. ex. la Stratégie en matière de ressources naturelles du ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse).

6.1.2 Objectif n° 2

Assurer la protection des valeurs environnementales, esthétiques et culturelles de ces aires et des expériences de séjour qui y sont offertes.

Mesures :

- Élaborer une stratégie en ce qui concerne l'aire d'utilisation diurne Lone Shieling, la rivière à saumons adjacente et sur la qualité de l'air ambiant.
- Surveiller l'utilisation du ruisseau Halfway et les conditions environnementales qui y sont associées.

6.1.3 Objectif n° 3
Perfectionner l'offre dans le Nord,
c'est-à-dire améliorer l'infrastructure
pour satisfaire les besoins et intérêts
des visiteurs et inviter les collectivités à
participer.

Mesures :

- Examiner les possibilités d'améliorer le sentier des lacs Glasgow, qui permet de découvrir la région forestière de la taïga, une expérience exceptionnelle en Nouvelle-Écosse, et mettre en œuvre des stratégies de protection environnementale pour préserver l'environnement vulnérable et améliorer l'expérience du visiteur.
- Rouvrir le sentier Aspy.
- Avec des partenaires, étudier la possibilité d'offrir une expérience du visiteur naturelle/culturelle permettant aux visiteurs de profiter de la nature tout en s'absorbant dans les profondes racines culturelles des collectivités (p. ex. le Highland Museum).
- Accroître la collaboration et l'unification avec le secteur touristique régional, notamment faire valoir les commerces locaux, et participer aux activités et initiatives touristiques communautaires.

6.2 ORIENTATION STRATÉGIQUE - SECTEUR :
AIRE DE LOISIRS D'INGONISH BEACH

Histoire et contexte

Le camping d'Ingonish est situé sur un vaste terrain dégagé et compte 90 emplacements sans service. On y trouve des douches,



Camping à Ingonish Beach Dale Wilson

des abris-cuisines équipés de poêles à bois, des foyers communs, un terrain de jeux ainsi que des toilettes accessibles en fauteuil roulant. L'aire d'utilisation diurne d'Ingonish Beach, adjacente au terrain de camping, est la seule plage où il est possible de nager dans l'eau douce et dans l'eau salée. Elle compte des toilettes et des vestiaires, un terrain de jeux, une aire de pique-nique, un vaste terrain de sports, des courts de tennis et un comptoir d'alimentation ouvert en juillet et en août. Pendant ces deux mois, des sauveteurs surveillent les plages d'eau douce et d'eau salée. En raison de ces services et installations, le camping et l'aire d'utilisation diurne conviennent parfaitement aux familles, aux campeurs débutants ou aux nouveaux visiteurs qui recherchent une expérience du visiteur confortable et sans danger. Le secteur sert également de parc communautaire aux résidents.



La nature est en tout temps, la muse de l'architecte - voilà la devise de Stanley Thompson. Laissez-vous ravir par le cadre naturel du terrain de golf Highlands Links. Chris Gallow, terrain de golf Highland Links

On s'adonne au golf dans le parc depuis 1941, soit depuis l'aménagement du terrain de golf Highlands Links. Ce parcours de 18 trous offre la possibilité de pratiquer le golf dans le décor spectaculaire d'un parc national et est toujours classé comme l'un des meilleurs au Canada. Conçu par Stanley Thompson, le parcours se fond dans l'environnement et tire profit du magnifique décor naturel. En raison de son importance culturelle et de sa situation dans un parc national, le terrain fait l'objet de mesures de gestion qui visent à en préserver le caractère historique; il est traité comme un modèle de saine gestion de l'environnement et est reconnu à ce titre. Le golf n'est habituellement pas pratiqué dans les parcs

nationaux, mais la présence du parcours dans l'environnement du parc enrichit beaucoup l'expérience des golfeurs et donne l'occasion de rejoindre un groupe de visiteurs qui, autrement, ne se rendraient pas dans un parc national.

Enjeux et possibilités

Des améliorations importantes ont été apportées au terrain de camping d'Ingonish dans les années 1970, mais les installations sont à présent désuètes. Depuis, de grands changements survenus au Canada ont eu une incidence sur le camping et les loisirs de plein air : urbanisation accrue, population vieillissante, immigration et diversité ethnique croissantes, et jeunes qui préfèrent la technologie à la nature. Pour inverser la tendance, il faut mettre en œuvre dans le parc une expérience de camping nouvelle et originale.

Le nombre de golfeurs a culminé à 28 000 en 2000, mais depuis 2004, le nombre de parties jouées baisse régulièrement. L'un des plus gros enjeux en ce qui concerne le terrain de golf est la démarche relative à sa planification et à son entretien à long terme, laquelle a jusqu'à présent manqué d'uniformité. En effet, d'autres priorités l'ont emporté sur les améliorations éventuelles comme la réfection des actifs, de sorte qu'il n'a pas été possible de mettre en œuvre un plan stratégique pour assurer l'authenticité du parcours de golf.

L'Agence Parcs Canada reconnaît la valeur considérable du terrain de golf Highlands Links pour le parc national et les collectivités environnantes. Le terrain fait partie intégrante de l'expérience du visiteur dans la région et, pour cette raison, il est essentiel que l'Agence l'exploite efficacement. Le parcours fait en outre face à une vive concurrence de la part de nouveaux terrains de golf « modernes ». Les golfeurs qui utilisent un parcours de renommée mondiale aussi vanté que Highlands Links ont des attentes difficiles à combler. L'enjeu est de le maintenir en bon état grâce aux investissements qui lui sont propres.

L'écrevisse américaine, une espèce envahissante, a récemment été découverte dans les eaux du lac Freshwater qui est adjacent à l'aire d'utilisation diurne d'Ingonish Beach. Cette écrevisse est un prédateur agressif qui nuit aux escargots d'eau douce et aux moules. Le personnel de Parcs Canada en élimine des

individus, en surveille la population et étudie des moyens de gérer cette espèce à long terme.

6.2.1 Objectif n° 1

Comprendre les besoins et les attentes des visiteurs actuels et éventuels en ce qui concerne nos installations de camping.

Mesures :

- À l'aide des études de marché actuelles, élaborer des expériences d'utilisation diurne et de camping de haute qualité à Ingonish, pour attirer de nouveaux visiteurs.
- Élaborer un plan de réfection des terrains de camping pour répondre aux exigences en matière d'infrastructure (p. ex. réseau électrique et réseau d'alimentation en eau) et de restauration écologique et pour assurer qu'ils satisfont aux besoins et aux attentes des visiteurs.
- Améliorer le marketing relatif au camping d'automne au terrain d'Ingonish. Le spectacle flamboyant des couleurs, la tranquillité, la température agréable et l'absence d'insectes en cette saison promettent une expérience du visiteur exceptionnelle et, pourtant, le terrain de camping est sous-utilisé.
- À l'aide des sondages du PIV et des statistiques de fréquentation, surveiller l'efficacité des investissements et effectuer les adaptations voulues pour assurer la satisfaction des visiteurs.

6.2.2 Objectif n° 2

Offrir des possibilités d'aventure douce pour stimuler l'intérêt à l'égard des activités de plein air.

Mesures :

- Consolider et moderniser les installations pour offrir de meilleurs services aux visiteurs et pour écologiser les opérations.
- Élaborer, à Ingonish, des produits d'interprétation qui, ajoutés aux caractéristiques naturelles et culturelles, communiquent un sentiment d'appartenance.

- Offrir des forfaits de camping, matériel compris, où le personnel du parc procure aux visiteurs une expérience de camping variée et éducative dans un contexte sécuritaire, organisé et confortable.

6.2.3 Objectif n° 3

Veiller à gérer et à mettre en valeur le terrain de golf Highland Links à titre d'un des meilleurs parcours de golf au Canada.

Mesures :

- Restaurer le terrain de golf Highlands Links selon l'intention du concept de Stanley Thompson.
- Élaborer une approche d'affaires optimale pour orienter l'exploitation du parcours à l'avenir.
- Défendre les valeurs patrimoniales du concept/de l'intention de Stanley Thompson et présenter et mettre en valeur ce dernier à titre de personne d'importance nationale
- Exploiter le parcours comme un modèle de gestion environnementale.
- Interpréter l'importance culturelle de la situation du parcours et son lien à la création du parc.

6.2.4 Objectif n° 4

Restaurer la santé de l'écosystème aquatique du lac Freshwater.

Mesures :

- Poursuivre le programme actuel d'élimination pour réduire autant que possible la population de l'écrevisse américaine; examiner et mettre en œuvre d'autres mesures énergiques visant à réduire le nombre de cette espèce et à en empêcher la propagation à d'autres plans d'eau.
- Rétablir, dans la mesure du possible, des éléments de la biodiversité indigène comme la perchaude.
- Continuer et accroître la sensibilisation des visiteurs et du grand public en ce qui concerne l'écrevisse pour aider à en réduire la propagation à d'autres plans d'eau.
- Collaborer avec des organismes externes à l'élaboration de stratégies de sensibilisation et d'atténuation.

6.3 ORIENTATION STRATÉGIQUE – SECTEUR : CÔTE ACADIENNE



Vue sur Chéticamp depuis le Cabot Trail. Parcs Canada

Histoire et contexte

Avant la création du parc national, plus de 30 familles acadiennes vivaient entre la rivière Chéticamp et le mont French – un secteur qui fait maintenant partie du parc. En fait, ce secteur, appelé Cap-Rouge, englobait plusieurs petites collectivités.

Les falaises rocheuses et la côte découpée de Cap-Rouge offraient bien peu d'abri aux bateaux de pêche, mais la morue y abondait. Petit à petit cependant, les activités de pêche se sont concentrées à La Bloc. Même si La Bloc était le centre économique de la région avec sa conserverie de homard, ses baraques pour la pêche et son quai, les gens vivaient non seulement aux alentours du quai, mais aussi dans les endroits suivants : Ruisseau du Canadien, Rivière à Lazare (à présent, Corney Brook), Ruisseau des Maurice, Presqu'île, Source de la Montain, Le Buttereau et La Rigouèche. La pêche a attiré des pionniers ici dès 1821. De nos jours, la plupart des familles de pêcheurs de Cap-Rouge dont les terres ont été expropriées habitent à Chéticamp et dans la région avoisinante.

Situé dans la vallée de la Rigouèche, à environ 8 km au nord du village de Chéticamp, encadré d'un côté par les montagnes et de l'autre, par la rivière, le terrain de camping de Chéticamp a beaucoup à offrir : 125 emplacements sans service; 13 emplacements avec branchement électrique et 24 emplacements avec triple branchement; emplacements et toilettes accessibles en fauteuil roulant;

emplacements boisés ou dégagés, douches avec eau chaude, terrains de jeux et abris-cuisines équipés de poêles à bois. À quelques minutes à pied du terrain de camping se trouvent le théâtre en plein air, où sont offerts en soirée des programmes de découverte de la nature et des concerts, le centre d'accueil avec des expositions, un diaporama et une librairie spécialisée en ouvrages sur la nature, ainsi que des sentiers de randonnée.

Situé à 15 km de Chéticamp, Corney Brook est un petit terrain de camping en bordure de l'océan qui compte 20 emplacements sans service, des foyers et une installation sanitaire équipée de toilettes à chasse d'eau, mais il n'y a pas d'eau potable sur place. On peut s'y baigner dans l'océan et pratiquer la randonnée pédestre dans un sentier tout proche.

Seule plage située du côté ouest du parc, La Bloc est une plage de gravier où il est agréable de marcher, mais elle est aussi fort prisée des nageurs et des amateurs de bains de soleil. C'est un endroit idéal pour admirer les couchers de soleil.

Enjeux et possibilités

Lors d'une grosse tempête, la route de La Bloc a été gravement endommagée, et la direction du parc a songé à la fermer. Cependant, en raison de l'opinion des résidents, il était clair qu'il fallait la réparer pour des raisons d'ordre culturel. Ce secteur et le tronçon adjacent de la Cabot Trail demeurent toutefois vulnérables à l'érosion côtière causée par les violentes tempêtes.



La Bloc. Geordon Harvey

Terrains de camping de Corney Brook/Chéticamp : Les dernières améliorations importantes apportées à ces terrains de camping datent de 1994, et les installations sont maintenant désuètes. Depuis, de grands changements survenus au Canada ont eu une

incidence sur le camping et les loisirs de plein air : urbanisation accrue, population vieillissante, immigration et diversité ethnique croissantes, et jeunes qui préfèrent la technologie à la nature.

6.3.1 Objectif n° 1

Reconnaître et honorer l'histoire ancienne de la côte acadienne.

Mesures :

- De concert avec les résidents, veiller à ce que le patrimoine et le savoir culturels soient incorporés efficacement dans les travaux de recherche, les expériences de séjour et les programmes éducatifs.
- Élaborer des possibilités d'honorer efficacement l'histoire locale, notamment par la protection et l'entretien de La Bloc.
- Concevoir et aménager le « sentier patrimonial » : ancienne Cabot Trail – randonnée plus longue et plus ardue, sentier reliant les collectivités entre elles.
- Veiller à ce que les nouvelles expositions et les nouveaux films, de même que les nouveaux panneaux d'interprétation dans le centre d'accueil, comportent des thèmes révisés sur l'histoire et le patrimoine culturel.

6.3.2 Objectif n° 2

Créer/susciter un sentiment d'appartenance pour les futures générations et instaurer une infrastructure artistique et culturelle permanente et durable.

Mesures :

- En partenariat avec les collectivités et des groupes culturels, favoriser, dans le parc, la tenue d'activités qui rendent hommage au patrimoine culturel du parc et de la région.
- Remettre à neuf le terrain de camping Corney Brook et en faire un modèle du genre – expérience de camping moderne : écologique, autonome, hors réseau.
- Veiller à ce que les stratégies de marketing et de diffusion externe attirent l'attention des visiteurs (actuels et prévus) et des publics cibles sur le patrimoine culturel du parc.
- Examiner, avec les collectivités locales, le concept « Les arts au parc ».

6.4 ORIENTATION STRATÉGIQUE – SECTEUR : CABOT TRAIL

Histoire et contexte



Le Cabot Trail. Shanna Fiddler

Le Cabot Trail est l'infrastructure la plus importante au parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, et la plupart des gens empruntent cette voie pour visiter le parc et le Nord du cap Breton. La piste revêt une importance considérable pour la région et pour l'ensemble de la province, en tant que route panoramique de renommée mondiale, route de tourisme automobile primordiale dans la région atlantique du Canada et unique voie reliant entre elles les collectivités du Nord du cap Breton.

Suivre le Cabot Trail est l'activité la plus répandue au parc, et les visiteurs la pratiquent depuis longtemps. La piste est parsemée de nombreux belvédères et d'expositions routières, d'un bout à l'autre du parc. Selon les sondages, le niveau de satisfaction des visiteurs relatif aux points de vue et belvédères est élevé. Cependant, il serait possible d'améliorer encore les vues panoramiques projetées par les concepteurs de cette route historique essentielle à l'établissement du parc, c'est-à-dire en entretenir les perspectives visuelles. Garder la route en bon état est l'un des plus grands enjeux concernant le Cabot Trail.

Enjeux et possibilités

L'Agence Parcs Canada gère environ le tiers de la piste, et la province de la Nouvelle-Écosse possède et gère le reste. Les dépenses

consacrées à la réfection n'ont pas suivi le rythme de détérioration, et l'état de la piste oscille entre bon, passable et mauvais, selon les tronçons. Pour conserver la route en bon état et en préserver l'attrait touristique, il convient de consacrer des sommes importantes à l'entretien régulier et à la réfection du tronçon qui se trouve dans le parc et de tout le reste de la piste dans le Nord du cap Breton.

Parcourir la piste à bicyclette est une autre façon de visiter le parc. Bien qu'exigeant, le cyclotourisme gagne en popularité dans le parc depuis quelques années. Les visiteurs qui choisissent ce moyen de transport sur le Cabot Trail sont confrontés au volume élevé de circulation automobile et doivent disputer l'espace routier aux automobilistes. En outre, les nombreux tournants, virages et montées sont source de préoccupations en matière de sécurité.

Par ailleurs, comme c'est le cas pour toutes les routes dans les parcs nationaux, il ne faut pas perdre de vue la connectivité et la qualité de l'habitat liées à l'écoulement de l'eau et aux



Conduire sur le Cabot Trail. Shanna Fiddler

ponceaux connexes, l'impact du sel de voirie sur la qualité de l'eau et des milieux humides et les migrations, particulièrement celles des amphibiens.

Étant donné que pour de nombreux touristes, la destination est plutôt le Cabot Trail que le parc, il y a parfois de la confusion par rapport aux droits d'entrée et aux limites du parc, et par rapport à ce qui fait partie ou non du parc. De plus, l'Agence Parcs Canada a installé bien peu de panneaux de signalisation en direction du parc, et les règles provinciales concernant les panneaux routiers l'empêchent d'une certaine façon de remédier à la situation. De nouveaux panneaux conformes aux règlements ont toutefois été érigés sur la route principale.

6.4.1 Objectif n° 1
Maintenir le Cabot Trail en tant que destination touristique en automobile et corridor routier essentiel.

Mesures :

- Maintenir les perspectives visuelles des belvédères pour permettre le plus possible aux visiteurs d'apprécier les caractéristiques importantes du parc, ainsi que les points de vue panoramiques et historiques.
- Participer aux initiatives régionales de planification liées au rôle de la route dans le Nord du cap Breton.
- Collaborer avec la province pour instaurer une approche continue d'entretien de la route.

6.4.2 Objectif n° 2
Réduire les impacts de l'entretien de la route en hiver sur les écosystèmes de milieux humides et les écosystèmes aquatiques tout en assurant la sécurité des visiteurs.

Mesures :

- Examiner les pratiques actuelles d'épandage de sel de voirie qui ont un impact sur les milieux humides vulnérables adjacents; déterminer et mettre en œuvre des mesures d'atténuation (p. ex. réduction de l'épandage dans ces secteurs et solutions de remplacement).
- Surveiller les impacts, dans le cadre du plan de surveillance de l'intégrité écologique, et favoriser des améliorations continues.
- Améliorer les activités d'information et d'éducation à l'intention des automobilistes

6.4.3 Objectif n° 3
Faire de le Cabot Trail une destination touristique à vélo.

Mesures :

- À l'aide des études de marché actuelles, élaborer une expérience de cyclisme de haute qualité.
- Revoir le réseau de sentiers, y compris le Cabot Trail, en fonction du vélo de montagne et aménager des pistes cyclables. Installer l'infrastructure nécessaire à ces activités (p. ex. voies cyclables pour atténuer les préoccupations en matière de sécurité liées à l'utilisation commune de la route, haltes routières accessibles aux cyclistes avec supports à bicyclettes, postes d'eau, etc.).

7.0 Zonage et désignation d'une réserve intégrale



Couleurs d'automne sur le mont North. Shanna Fiddler

L'Agence Parcs Canada utilise un système de zonage pour recommander les divers genres d'activités qui conviennent à des secteurs particuliers, en fonction de la vulnérabilité des ressources écologiques et culturelles et des types d'expériences de séjour qu'il est possible d'offrir à long terme. À ce titre, le zonage est un outil précieux dans l'application de politiques générales à un parc. Il permet d'établir des restrictions quant à la nature des activités qu'il convient de pratiquer dans le parc et quant aux endroits où il convient de le faire, et il fournit un sommaire graphique des objectifs de gestion relatifs à ces endroits. Le système de zonage englobe cinq zones dont l'intensité varie entre la préservation spéciale et les services du parc.

Les plans de zonage sont fondés sur les meilleures données accessibles concernant les ressources naturelles et culturelles. Étant donné l'importance du zonage par rapport aux objectifs en matière de gestion, le plan de zonage doit être revu et évalué périodiquement au cours du cycle de vie du plan directeur et modifié au besoin, dans le cadre du processus d'examen de ce plan. Il faut porter une attention particulière aux zones I et II. Au cours de l'examen du présent plan, aucune modification n'a été apportée au plan de zonage décrit dans

le plan directeur de 1986 et dans la modification de 1994 (voir la carte 4). En outre, la consultation et le tracé des limites concernant la désignation d'une réserve intégrale conformément à l'article 14 de la Loi sur les parcs nationaux du Canada se poursuivront au cours du cycle de vie du présent plan directeur.

Zone I : Préservation spéciale

La zone I est la catégorie de protection la plus élevée du système de zonage de Parcs Canada. Elle couvre les aires qui méritent une préservation spéciale parce qu'elles contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles qui sont uniques, menacées ou en danger ou qui font partie des meilleurs exemples de la région naturelle des Hautes-Terres Acadiennes des Maritimes. Dans les secteurs de la zone I, le premier souci est la préservation. L'accès et la circulation en véhicule motorisé sont interdits, et l'accès des visiteurs est strictement contrôlé. Environ 14,9 % de la superficie du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton fait partie de cette catégorie.

Zone II : Milieu sauvage

La désignation de zone II assure un niveau élevé de protection aux vastes aires qui représentent bien une région naturelle et qui doivent être conservées à l'état sauvage. L'objectif de gestion principal est d'en préserver les écosystèmes indigènes et les processus écologiques. Dans les aires de cette zone, les visiteurs peuvent découvrir les écosystèmes du parc de diverses façons qui nécessitent peu de services et d'installations rudimentaires ou pas du tout. L'accès et la circulation en véhicule motorisé sont interdits. Environ 71,8 % de la superficie du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton fait partie de cette catégorie.

Zone III : Milieu naturel

La zone III renferme des aires gérées comme des milieux naturels qui permettent aux visiteurs de découvrir le parc grâce à des activités récréatives de plein air nécessitant peu de services et d'installations rustiques. L'accès en véhicule motorisé peut être autorisé, mais il est contrôlé. Environ 10,3 % de la superficie du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton fait partie de cette catégorie.

Zone IV : Loisirs de plein air

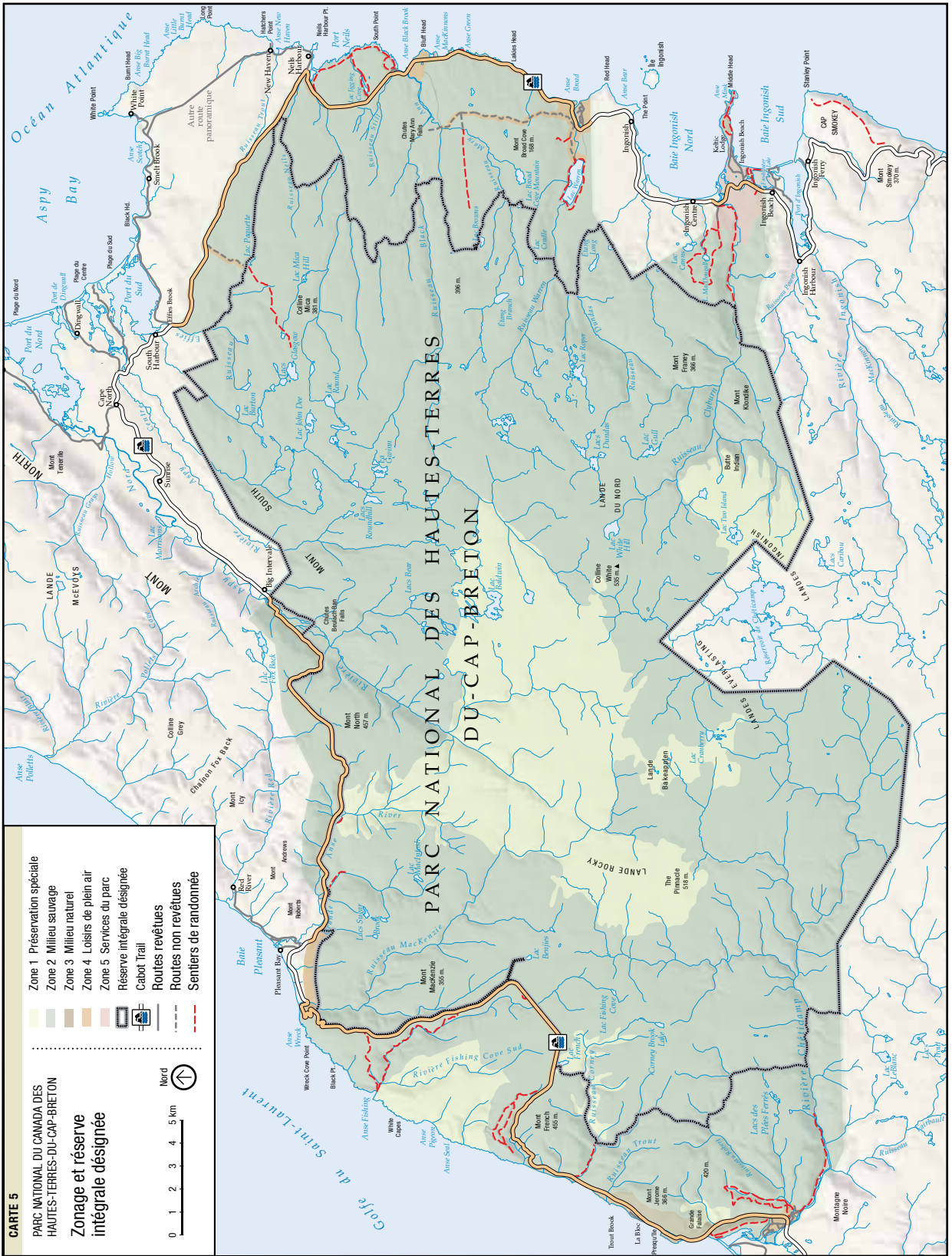
La zone IV regroupe des petites aires convenant à une vaste gamme d'activités éducatives et récréatives de plein air, y compris les installations et l'infrastructure principales pour les expériences du visiteur. L'accès direct en véhicule motorisé est autorisé. Environ 2,4 % de la superficie du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton fait partie de cette catégorie.

Zone V : Services du parc

La désignation de zone V a été attribuée à l'aire du Complexe administratif d'Ingonish, parce qu'elle réunit les services d'accueil, les fonctions administratives et des possibilités d'activités récréatives de plein air. L'accès en véhicule motorisé est acceptable dans cette zone, mais la protection des valeurs naturelles y demeure importante. Environ 0,6 % de la superficie du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton fait partie de cette catégorie.

Réserve intégrale désignée

Toute aire d'un parc national à l'état sauvage ou susceptible d'être ramenée à l'état sauvage peut être, par règlement, désignée réserve intégrale en vertu de l'article 14 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Contrairement au plan de zonage, qui est fondé sur des politiques, une réserve intégrale désignée est établie en fonction d'une loi, par règlement en vertu de la loi. Une fois la réserve intégrale désignée, aucune activité risquant d'en mettre en péril la nature sauvage n'y est autorisée. Des repérages initiaux relatifs à la désignation de réserve intégrale ont été effectués dans le parc, des rencontres ont eu lieu avec les Mi'kmaq et des consultations ont été menées auprès du public tout au long du processus d'établissement du plan directeur. Il est ressorti au cours des entretiens avec les Mi'kmaq et avec les résidants des collectivités locales que d'autres entretiens et commentaires s'imposent. Nous continuerons de consulter les Mi'kmaq et les collectivités locales en ce qui concerne les limites géographiques d'une aire de réserve intégrale désignée dans le parc, dans le but de mettre ce projet de l'avant dans le prochain plan directeur.



8.0 Administration et opérations



La conduite en hiver près de Fishing Cove. Arlie Fitzgerald

Le Cabot Trail revêt une importance considérable pour le Nord du cap Breton et pour l'ensemble de la province, en tant que route panoramique de renommée mondiale, route de tourisme automobile primordiale dans la région atlantique du Canada et unique voie reliant entre elles les collectivités du Nord du cap Breton. Les routes sont un élément clé de l'infrastructure du parc, car elles donnent accès à diverses installations du parc et permettent aux visiteurs d'y pratiquer des activités. Le maintien d'un réseau routier adéquat et sécuritaire demeure une priorité de gestion.

L'Agence Parcs Canada gère environ un tiers de le Cabot Trail. En raison des dispositions du Budget de 2005 et du Plan d'action économique actuel, quelques importants travaux d'aménagement ont été entrepris en 2008, notamment resurfaçage de la chaussée, entretien et réfection des ponts sur le Cabot Trail, remplacement du pont sur la rivière Chéticamp et aménagements pour les cyclistes sur le Cabot Trail.

L'entretien de la route en hiver est intensif par mesure de sécurité. Par conséquent, de

grosses quantités de sel de voirie sont utilisées pour maintenir des conditions passables. L'objectif de l'Agence Parcs Canada est d'utiliser le sel de voirie de la manière la plus soucieuse de l'environnement sans perdre de vue la sécurité du public. Il importe pour le parc de déterminer la corrélation entre l'épandage de saumure mis en œuvre depuis 5 ans et la santé de l'écosystème. Afin de réduire davantage les impacts environnementaux, nous examinerons, dans la mesure du possible, d'autres matériaux et pratiques pour assurer la sécurité des routes en hiver.

Au cours du cycle de vie du plan directeur, l'Agence continuera de chercher des moyens rentables d'exécuter les opérations du parc. Elle examinera, s'il y a lieu, des possibilités de partenariat avec la province de la Nouvelle-Écosse et avec des organismes comme Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

L'entretien adéquat, en temps voulu, permettra d'assurer que l'état des biens du parc est conforme aux normes acceptables tout au long de leur durée économique. Les structures, installations, chaussées et terrains du parc seront gérés et entretenus conformément aux normes établies de santé et de sécurité et de manière à favoriser la gérance de l'environnement.

Nous élaborons un système de gestion environnementale en vue de réduire l'impact des opérations de Parcs Canada sur l'environnement. Nous poursuivrons la mise en œuvre de ce plan d'action pendant la durée du présent plan directeur et favoriserons la gérance de l'environnement grâce à l'utilisation de pratiques et de technologies saines. Nous ferons également preuve de leadership, c'est-à-dire que nous examinerons diverses possibilités d'intégrer des technologies d'énergie renouvelable dans les installations du parc, nous améliorerons la performance environnementale des terrains de camping et nous



Centre d'information de Chéticamp. Shanna Fidler



Centre d'information d'Ingonish. Jocelyne Quann

utiliserons des végétaux indigènes appropriés autour des installations et près des routes.

La performance environnementale des bâtiments actuels du parc peut également être améliorée au cours de la réfection prévue, grâce à des modifications dans la conception et à l'installation d'infrastructure qui accroît le rendement énergétique. Au cours de la durée du présent plan, nous examinerons la possibilité de recourir à des technologies susceptibles de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. La réduction de ces émissions et de la consommation de combustibles fossiles grâce à des mesures d'économie d'énergie est une priorité pour le système de gestion environnementale du parc.

Le parc renferme un vaste stock de biens, et bon nombre de ces biens se détériorent ou sont déjà en piètre état. D'importants investissements sont nécessaires à la remise en état des biens, dont certains ont plus de 50 ans. À l'heure actuelle, 28 % des biens sont cotés comme étant en bon état, 42 % en état passable, 27 % en état médiocre et 3 % en si mauvais état qu'il faut les fermer. La réfection de l'infrastructure devra se faire de manière stratégique afin de concentrer les investissements sur les installations qui soutiennent et améliorent directement l'expérience du visiteur et l'intégrité écologique.

Il y a deux centres d'accueil dans le parc : un à Ingonish et l'autre à Chéticamp. Des employés bilingues y communiquent l'information sur les sentiers de randonnée, les installations, les activités courantes et les services communautaires. Le Centre d'accueil de Chéticamp renferme des expositions d'information pour donner aux visiteurs une idée des caractéristiques du parc et des raisons pour lesquelles il se trouve dans le Nord du cap Breton.

Le Centre d'accueil d'Ingonish est un petit bâtiment historique en pierres, « au milieu de la route ». Le personnel bien renseigné y offre des services d'information, vend les permis nécessaires, oriente les gens et les informe sur les installations.

À mesure que les biens seront remis en état, il faudra tenir compte des questions suivantes : faible consommation d'énergie, conception et construction soucieuses de l'environnement, technologies modernes, détails de conception et d'aménagement paysager respectueux de l'architecture du début du 20e siècle s'il y a lieu et expérience du visiteur globale.

9.0 Surveillance



Dale Wilson

La planification de gestion n'est pas un processus statique. La surveillance de la mise en œuvre continue du plan permet d'évaluer les mesures prévues afin d'en déterminer l'efficacité dans le cadre de la réalisation des stratégies clés. Les rapports annuels de mise en œuvre font état du rendement lié à la mise en œuvre du plan directeur, alors que les rapports sur l'état du parc renferment une évaluation de l'état du parc et des tendances relatives aux trois secteurs relevant du mandat de l'Agence, ainsi que des progrès réalisés en fonction des attentes en matière de rendement. Les rapports sur l'état du parc portent également sur ce qui a été fait pour maintenir ou améliorer l'état du parc, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les résultats souhaités dans le plan directeur ont été atteints. Un rapport sur l'état du parc constituera la base de l'examen quinquennal du plan directeur et permettra de cerner les problèmes et enjeux importants à régler au cours du prochain cycle de planification. Ce rapport est en voie d'élaboration et devrait être terminé d'ici l'été 2010.

L'Agence Parcs Canada a recours à deux types de surveillance : celle des conditions et celle de l'efficacité de la gestion.

9.1 SURVEILLANCE DES CONDITIONS

La surveillance des conditions vise à répondre à la question suivante : « Quel est l'état actuel du parc? » C'est un portrait des tendances à long terme qui sert à déterminer si la condition écologique, l'offre d'expériences de séjour et le programme éducatif s'améliorent, se détériorent ou demeurent relativement stables.

9.1.1 Intégrité écologique

Une série complète d'indicateurs clés élaborée à l'égard des écosystèmes au cours des dernières années a donné lieu à la mise en œuvre d'un programme de collecte et de gestion des données. Or, le plan de surveillance de l'intégrité écologique du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton contribue directement au rapport sur l'état du parc.

Le programme de surveillance sera axé principalement sur les écosystèmes forestiers et aquatiques, en raison de leur taille, de leur importance, de leur vulnérabilité face aux facteurs de stress éventuels et au développement et aussi en raison des préoccupations énoncées dans les plans directeurs antérieurs. Par ailleurs, un programme de surveillance de base sera réalisé dans les landes, les milieux humides et les écosystèmes côtiers. Le plan de surveillance s'appuie sur les données et partenariats actuels et sur de nouvelles affiliations de recherche. Chaque écosystème sera surveillé dans le cadre d'un agencement de projets au niveau de parcelles et de paysages qui sont représentatifs des écosystèmes du parc. Le programme de surveillance des écosystèmes forestiers portera sur la forêt boréale et la forêt acadienne.

Le premier rapport sur l'état du parc se fondant sur les nouveaux indicateurs relatifs aux écosystèmes est actuellement en voie de rédaction. Les préoccupations majeures relevées jusqu'à présent comprennent les originaux, la forêt boréale, la connectivité aquatique, l'impact des chlorures sur les milieux humides et la pollution atmosphérique déterminée par la surveillance des lichens.

9.1.2 Ressources culturelles

Au cours de la durée des deux prochains plans directeurs, l'Agence Parcs Canada mettra en œuvre un programme de surveillance structuré afin d'évaluer la gestion des ressources culturelles au parc. On aura recours à un inventaire exhaustif et à une évaluation des ressources culturelles, à l'énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles et au plan de surveillance et de conservation des ressources culturelles élaboré suivant la stratégie clé no 3 pour déterminer des données et des activités mesurables sur le terrain.

9.1.3 Expérience du visiteur

Dans le cadre du présent plan directeur, l'Agence Parcs Canada mettra en œuvre un programme de surveillance structuré afin d'évaluer l'état des choix offerts aux visiteurs et de s'assurer que ces derniers ont la possibilité d'établir un solide sentiment d'attachement aux hautes terres. On utilisera à cette fin les sondages du PIV et les tendances en matière de fréquentation.

9.1.4 Éducation du public grâce aux programmes de diffusion externe

Le succès des programmes de diffusion externe de Parcs Canada sera mesuré à l'échelle nationale, et des activités conformes aux lignes de référence nationales seront mises en œuvre dans le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton. De façon générale, le public pourra comprendre la raison d'être du parc et celle de l'Agence Parcs Canada dans le cadre de programmes de diffusion externe où il recevra l'information qui l'intéresse, au moyen de divers médias. Nous veillerons également à ce que les partenaires et intervenants intéressés aient la possibilité de participer avec le parc et avec l'Agence à des projets conjoints d'intérêt mutuel.

9.2 SURVEILLANCE DE L'EFFICACITÉ

La surveillance de l'efficacité permet d'évaluer les résultats des mesures de gestion directes. Ce sont des évaluations de rendement à plus court terme afin de déterminer si les décisions de gestion entraînant des mesures donnent les résultats prévus.

9.2.1 Intégrité écologique

Selon le Plan d'entreprise 2009-2010 de Parcs Canada, l'une des principales attentes en matière de rendement pour tous les parcs est d'améliorer des aspects de l'intégrité écologique d'ici 2014. Les projets dynamiques de gestion visant la restauration d'un élément important d'un écosystème ou la réduction significative d'un agresseur d'un écosystème seront la méthode privilégiée pour réaliser cette attente en matière de rendement. Les résultats des mesures devront être démontrés dans le cadre de la surveillance de l'efficacité de la gestion. Quatre projets en cours comportent des volets sur l'efficacité de la gestion : l'accroissement de la population de la martre d'Amérique, la réduction du sel de voirie dans les secteurs vulnérables, la restauration d'un site contaminé et l'élimination d'organismes envahissants comme l'écrevisse et la renouée du Japon. D'autres stratégies seront prévues pour améliorer l'état de la forêt boréale grâce à la gestion de la végétation et des herbivores.



Admirez le panorama qui s'offre à vous depuis le sommet du mont Franey. Dale Wilson

9.2.2 Expérience du visiteur

L'efficacité des décisions de gestion relatives à l'expérience du visiteur sera également surveillée. Par exemple, la qualité de l'expérience du visiteur a-t-elle été améliorée à la suite d'une mesure? La mesure a-t-elle donné lieu à l'utilisation accrue d'un sentier ou d'une installation et à une augmentation connexe des recettes? L'efficacité est mesurée tant sur le plan qualitatif que quantitatif, et les résultats souhaités sont doubles : qualité accrue de l'expérience du visiteur entraînant un sentiment d'appartenance et gestion prudente des dépenses publiques.

Divers indicateurs sont utilisés pour surveiller l'efficacité des mesures de gestion au parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton :

- Le Sondage du Programme d'information sur les visiteurs (PIV), effectué tous les cinq ans, permet d'évaluer les niveaux de satisfaction des visiteurs à l'égard de divers aspects des installations, services et programmes du parc. L'Agence Parcs Canada vise les chiffres suivants : plus de 90 % des visiteurs sont satisfaits de leur expérience du visiteur, et plus de 50 % en sont très satisfaits.

- Les statistiques sur les visiteurs peuvent servir à déterminer les niveaux de satisfaction en tenant compte des visites répétées (ils sont satisfaits de l'expérience et décident de revenir) ou des nouveaux secteurs de croissance indiquant que les produits répondent aux besoins et aux attentes des utilisateurs.
- La rétroaction directe : commentaires des visiteurs et séances de consultation du public.
- La mise sur pied et la promotion d'expériences d'« aventure douce » de camping et la recherche de nouveaux publics.

D'autres projets relatifs à l'expérience du visiteur mentionnés dans le plan mais non encore entièrement élaborés seront, de la même façon, examinés en profondeur pour en déterminer l'efficacité.

9.2.3 Éducation du public grâce aux programmes de diffusion externe

L'une des priorités de Parcs Canada est d'élargir le soutien envers les lieux patrimoniaux protégés du Canada, y compris les parcs nationaux, par des mesures visant à accroître la sensibilisation, l'appréciation et la compréhension du public canadien à l'égard de ces lieux. L'Agence Parcs Canada élabore, à l'heure actuelle, un programme national en vue de mesurer le niveau de sensibilisation et de compréhension des Canadiens en ce qui concerne les lieux qu'elle gère, ainsi que le niveau de participation des intervenants et des partenaires dans la protection et la mise en valeur de ces lieux. La direction du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton continuera de mettre sur pied des activités et des programmes qui contribueront à l'atteinte des objectifs et résultats nationaux. Elle évaluera également dans quelle mesure les activités et programmes offerts au parc permettent de joindre les publics cibles et de mobiliser les intervenants et partenaires.

10.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

L'Agence Parcs Canada est tenue d'évaluer et d'atténuer l'impact des mesures qu'elle applique aux écosystèmes naturels et aux ressources culturelles. Selon la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, tous les plans et politiques soumis à l'approbation du Cabinet ou d'un ministre, y compris les plans directeurs relatifs aux parcs nationaux, doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Par conséquent, une évaluation stratégique des objectifs, programmes et mesures de gestion énoncés dans le présent plan directeur a été effectuée. L'évaluation environnementale visait :

- à assurer que les orientations stratégiques, les objectifs et les mesures particulières respectent et appuient les objectifs en matière d'intégrité écologique et les objectifs du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton;
- à évaluer l'incidence des diverses solutions proposées dans le plan en vue d'accroître les effets positifs et d'éviter ou d'atténuer les effets négatifs;
- à assurer que le plan tient suffisamment compte des nombreux facteurs de stress et des préoccupations liées aux effets résiduels et cumulatifs;
- à documenter les incidences et compromis éventuels, y compris les impacts résiduels, tant favorables que nuisibles à l'ensemble du présent plan.

En outre, les effets environnementaux cumulatifs de toutes les mesures proposées ont été évalués, ainsi que tous les impacts éventuels des activités courantes et des mesures proposées sur les ressources naturelles et culturelles du parc.

L'examen a tenu compte des politiques fédérales pertinentes en matière d'environnement, y compris celles de Parcs Canada. Il en ressort que les orientations stratégiques proposées dans le plan directeur sont conformes à ces politiques. Il est prévu que la mise en œuvre de l'orientation de gestion et des mesures proposées assurera le maintien de l'intégrité écologique du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton.

Certaines des mesures de gestion proposées nécessiteront peut-être une évaluation environnementale à l'échelle de projets, conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, notamment :

- élimination d'originaux et manipulation de l'habitat;
- réintroduction/augmentation des populations de certaines espèces;
- modification des passes à poissons;
- remplacement des ponceaux;
- excavation aux fins de l'inventaire des ressources culturelles/aux fins de surveillance;
- activités spéciales dans le parc;
- installation de nouvelles structures;
- activités de restauration/réfection;
- nouvelles activités récréatives;
- gestion des végétaux, gestion du sel de voirie et aménagement des routes;
- réfection de l'infrastructure du parc;
- assainissement des sites contaminés.

Ensemble, l'orientation stratégique et les mesures de gestion énoncées dans le plan directeur contribueront à l'amélioration globale de l'intégrité écologique du parc.

11.0 Références

Barrett, Clarence. *Cape Breton Highlands National Park: A Park Lover's Companion*, Wreck Cove, Breton Books, 2002.

Loi sur les parcs nationaux du Canada, L.C. 2000, ch. 32.

Loi sur l'Agence Parcs Canada, L.C. 1998, ch. 31.

Parcs Canada. *Énoncé d'intégrité écologique du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, ébauche*, mars 2001.

Parcs Canada. *Directive sur la gestion de l'environnement de Parcs Canada*, 2009b.

Parcs Canada. *Guide de la planification de gestion de Parcs Canada*, 2008a.

Parcs Canada. *Cape Breton Highlands National Park: Monitoring Manual, 2008-2013*. Draft, 2008b.

Parcs Canada. *Cape Breton Highlands National Park: Visitor Experience Assessment*. 2009c.

Parcs Canada. *Cape Breton Highlands National Park: Visitor Information Program Final Report*. 2005.

Parcs Canada. *Document d'orientation du programme de planification de gestion – parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton*, 2001.

Parcs Canada. *Modification au plan directeur du parc national des hautes-Terres-du-Cap-Breton*, Ministère du patrimoine canadien, 1994.

Parcs Canada. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, Ministère du patrimoine canadien, 1994.

University College of Cape Breton, Office of Research and Development, *The Cabot Trail, 1932-1992*, 1992.

ANNEXE A

Résumé des mesures prévues

La mise en œuvre du plan directeur est directement liée au plan d'affaires annuel de l'Unité de gestion, lequel prévoit des ressources à cette fin. Les mesures hautement prioritaires suivantes seront effectuées au cours des cinq prochaines années.

Stratégie clé no 1

De belles aventures (à votre goût)

Utiliser la recherche primaire et secondaire en sciences sociales afin de mieux comprendre les visiteurs et d'élaborer des choix qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes. Continuer à effectuer les sondages du PIV pour mesurer le niveau de satisfaction et le sentiment d'appartenance, pour mieux comprendre les attentes des visiteurs et pour cerner les lacunes.

Élaborer une série d'indicateurs pour surveiller l'efficacité des investissements dans les programmes d'interprétation et les expériences de séjour, notamment les sondages du PIV, les statistiques de fréquentation, les recettes et les visites sur le site Web. Établir des mesures et des niveaux pour évaluer adéquatement l'offre proposée aux visiteurs.

Améliorer les menus selon le quotient explorateur et y donner accès en ligne et sur médias imprimés pour la planification des voyages.

Revoir le réseau de sentiers, y compris le Cabot Trail, et examiner la possibilité d'aménager des pistes cyclables. Si c'est faisable, créer l'infrastructure pour soutenir les activités, p. ex. haltes pour cyclistes avec supports à bicyclettes, postes d'eau, etc.

Utiliser les études de marché et explorer les possibilités d'établir avec des agents de tourisme des partenariats pour élaborer des programmes et des activités afin de combler certains marchés à créneaux, y compris des forfaits qui allient des activités dans les collectivités et dans le parc.

Accroître la participation des collectivités dans la gestion du parc et la prise de décisions le concernant grâce à un engagement véritable entre le parc et les collectivités locales, notamment examiner l'intérêt communautaire envers la création d'un comité consultatif local.

Accroître la collaboration et l'unification avec le secteur touristique régional, notamment faire valoir les commerces locaux, et participer aux activités et initiatives touristiques communautaires.

Stratégie clé no 2

Nos récits

Élaborer une stratégie qui assure une véritable participation entre le parc et les collectivités locales, notamment examiner l'intérêt communautaire à l'égard de la création d'un comité consultatif local, et comprendre de quelle façon les intervenants désirent participer et travailler avec nous.

Faire participer les collectivités mi'kmaq à la gestion et à la mise en valeur de leurs ressources culturelles et des récits connexes afin de développer la présentation et l'interprétation sur l'importance historique des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse.

Participer à une série de conférences animées par des employés du parc et des membres des collectivités locales.

Rédiger, avec le Centre de services de l'Atlantique, une entente de prestation de services concernant les travaux de recherche nécessaires à la réalisation des produits livrables suivants :

- Inventaire complet et évaluation exhaustive des ressources culturelles
- Énoncé des valeurs des ressources culturelles

Conjointement avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, déterminer des ressources et élaborer un plan de travail aux fins d'études et de recherche liées aux ressources culturelles mi'kmaq.

Mettre à jour le contenu du site Web pour y inclure des expériences de séjour, comme des photos et des récits de résidants, d'employés et de visiteurs.

Avec d'autres sites de l'Unité de gestion du Cap-Breton, élaborer du matériel éducatif de diffusion externe à distribuer dans des endroits à forte circulation piétonnière (p. ex. traversiers) afin de faire connaître le parc davantage.

Stratégie clé no 3

Mosaïque de paysages

Surveiller la population des espèces préoccupantes.

Collaborer avec les UG de Terre-Neuve en ce qui concerne les orignaux.

Atténuer les impacts des espèces envahissantes. Sensibiliser le public et encourager l'intendance des espèces pour prévenir les invasions accidentelles.

Examiner le rôle du feu dans la succession des forêts et, s'il y a lieu, préconiser le régime naturel de feux. Consulter les organismes locaux et provinciaux de gestion des incendies et tenir compte du savoir traditionnel. Élaborer un plan de brûlage dirigé qui tient compte à la fois de la suppression des incendies et de la possibilité d'utiliser le feu comme un outil de gestion des ressources.

Engager le public dans des activités de gestion des ressources du parc, notamment mettre sur pied un programme « Citoyens de la science » en matière de surveillance, de restauration et de lutte contre les espèces envahissantes.

Élaborer un outil du Système d'information géographique (SIG) pour évaluer les impacts que les structures de passage des cours d'eau installées sur les routes et les sentiers ont sur la connectivité; dresser la liste prioritaire des structures ayant le plus d'impact sur la connectivité aquatique.

Stratégie clé no 4

Gestion concertée avec les Mi'kmaq – Original et autres ressources

Collaborer avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse à l'élaboration d'une approche claire relative à leur entrée au parc et à l'usage qu'ils peuvent en faire.

Définir le rôle des Mi'kmaq dans la planification provisoire et la planification de gestion à l'avenir.

Gestion du secteur no 1

Nord des hautes terres

Communiquer les données scientifiques pour améliorer la prise de décisions dans le grand écosystème du parc.

Participer aux initiatives stratégiques relatives à l'utilisation des terres publiques dans le grand écosystème du parc (Stratégie en matière de ressources naturelles du ministère des Ressources naturelles de la N.-É.).

Surveiller l'utilisation du ruisseau Halfway et les conditions environnementales qui y sont associées.

Examiner les possibilités d'améliorer le sentier des lacs Glasgow, qui permet de découvrir la région forestière de la taïga, une expérience exceptionnelle en Nouvelle-Écosse, et mettre en œuvre des stratégies de protection environnementale pour préserver l'environnement vulnérable et améliorer l'expérience du visiteur.

Rouvrir le sentier Aspy.

Gestion du secteur no 2

Aire de loisirs d'Ingonish Beach

À l'aide des études de marché actuelles, élaborer des expériences d'utilisation diurne et de camping de haute qualité à Ingonish, pour attirer de nouveaux visiteurs.

Élaborer un plan de réfection des terrains de camping pour répondre aux exigences en matière d'infrastructure (p. ex. réseau électrique et réseau d'alimentation en eau) et de restauration écologique et pour assurer qu'ils satisfont aux besoins et aux attentes des visiteurs.

À l'aide des sondages du PIV et des statistiques de fréquentation, surveiller l'efficacité des investissements et effectuer les adaptations voulues pour assurer la satisfaction des visiteurs.

Élaborer, à Ingonish, des produits d'interprétation qui, ajoutés aux caractéristiques naturelles et culturelles, communiquent un sentiment d'appartenance.

Élaborer une approche d'affaires optimale pour orienter l'exploitation du terrain de golf Highland Links à l'avenir.

Exploiter le parcours comme un modèle de gestion environnementale.

Poursuivre le programme actuel d'élimination pour réduire autant que possible la population de l'écrevisse américaine; examiner et mettre en œuvre d'autres mesures énergiques visant à réduire le nombre de cette espèce et à en empêcher la propagation à d'autres plans d'eau.

Continuer et accroître la sensibilisation des visiteurs et du grand public en ce qui concerne l'écrevisse pour aider à en réduire la propagation à d'autres plans d'eau.

Collaborer avec des organismes externes à l'élaboration de stratégies de sensibilisation et d'atténuation.

Gestion du secteur no 3

Côte acadienne

De concert avec les résidants, veiller à ce que le patrimoine et le savoir culturels soient incorporés efficacement dans les travaux de recherche, les expériences de séjour et les programmes éducatifs.

Élaborer des possibilités d'honorer efficacement l'histoire locale, notamment par la protection et l'entretien de La Bloc.

En partenariat avec les collectivités et des groupes culturels, favoriser, dans le parc, la tenue d'activités qui rendent hommage au patrimoine culturel du parc et de la région.

Gestion du secteur no 4

Cabot Trail

Maintenir les perspectives visuelles des belvédères pour permettre le plus possible aux visiteurs d'apprécier les caractéristiques importantes du parc, ainsi que les points de vue panoramiques et historiques.

Participer aux initiatives régionales de planification liées au rôle de la route dans le Nord du cap Breton.

Collaborer avec la province pour instaurer une approche continue d'entretien de la route.

À l'aide des études de marché actuelles, élaborer une expérience de cyclisme de haute qualité.

Revoir le réseau de sentiers, y compris le Cabot Trail, en fonction du vélo de montagne et aménager des pistes cyclables. Installer l'infrastructure nécessaire à ces activités (p. ex. voies cyclables pour atténuer les préoccupations en matière de sécurité liées à l'utilisation commune de la route, haltes routières accessibles aux cyclistes avec supports à bicyclettes, postes d'eau, etc.).

Examiner les pratiques actuelles d'épandage de sel de voirie qui ont un impact sur les milieux humides vulnérables adjacents; déterminer et mettre en œuvre des mesures d'atténuation (p. ex. réduction de l'épandage dans ces secteurs et solutions de remplacement).

Surveiller les impacts dans le cadre du plan de surveillance de l'intégrité écologique et favoriser des améliorations continues.

Améliorer les activités d'information et d'éducation à l'intention des automobilistes.

ANNEXE B

Le plan directeur appuie les attentes de Parcs Canada en matière de rendement organisationnel

CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES	
Attentes en matière de rendement organisationnel	Objectifs qui appuient ces attentes
Intégrité écologique	
80 % des parcs nationaux comptent au moins 1 indicateur d'intégrité écologique amélioré entre mars 2008 et mars 2014.	5.3.1 L'écosystème forestier est en assez bon état et sa santé s'améliore.
	5.3.2 Améliorer l'expérience du visiteur, c'est-à-dire offrir à ces derniers la possibilité de participer activement aux mesures de gestion et de surveillance.
	5.3.3 Contribuer, grâce à la connectivité aquatique, à l'établissement de liens solides à l'intérieur de la mosaïque terrestre et entre celle-ci et l'écosystème marin.
	5.4.2 Améliorer la gestion des ressources naturelles et culturelles grâce au savoir traditionnel et aux perspectives globales.
	6.1.1 Accroître le nombre de partenariats pour favoriser la connectivité des aires protégées.
	6.1.2 Assurer la protection des valeurs environnementales, esthétiques et culturelles de ces aires et des expériences de séjour qui y sont offertes.
	6.2.3 Veiller à gérer et à mettre en valeur le terrain de golf Highland Links à titre d'un des meilleurs parcours de golf au Canada.
	6.2.4 Restaurer la santé de l'écosystème aquatique du lac Freshwater.
	6.4.2 Réduire les impacts de l'entretien de la route en hiver sur les écosystèmes de milieux humides tout en assurant la sécurité des visiteurs.
Ressources culturelles	
Maintien de l'état des ressources culturelles que gère l'Agence Parcs Canada dans les parcs nationaux.	5.2.3 Comprendre la portée, le sens et l'état des ressources culturelles du parc.
	5.4.2 Améliorer la gestion des ressources naturelles et culturelles grâce au savoir traditionnel et aux perspectives globales.
	6.1.2 Assurer la protection des valeurs environnementales, esthétiques et culturelles de ces aires et des expériences de séjour qui y sont offertes.
	6.1.3 Perfectionner l'offre dans le Nord, c'est-à-dire améliorer l'infrastructure et inviter les collectivités à participer.
	6.2.3 Veiller à gérer et à mettre en valeur le terrain de golf Highland Links à titre d'un des meilleurs parcours de golf au Canada.
	6.3.1 Reconnaître et honorer l'histoire ancienne de la côte acadienne.
	6.4.1 Maintenir le Cabot Trail en tant que destination touristique en automobile et corridor routier essentiel.

EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Attentes en matière de rendement organisationnel	Objectifs qui appuient ces attentes
<p>85 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage estiment que le parc est significatif pour eux.</p> <p>90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont satisfaits de leur visite au parc et 50 % en sont très satisfaits.</p>	5.1.1 Offrir un éventail renouvelé et amélioré de possibilités d'aventures.
	5.1.2 Un menu homogène d'activités, élaboré avec des partenaires, afin de retenir les visiteurs plus longtemps dans la région.
	5.2.2 Améliorer les programmes d'interprétation et les produits relatifs à l'expérience du visiteur grâce à l'histoire humaine et au savoir culturel
	5.3.2 Améliorer l'expérience du visiteur, c'est-à-dire offrir à ces derniers la possibilité de participer activement aux mesures de gestion et de surveillance.
	6.1.3 Perfectionner l'offre dans le Nord, c'est-à-dire améliorer l'infrastructure et inviter les collectivités à participer.
	6.2.1 Comprendre les besoins et les attentes des visiteurs actuels et éventuels en ce qui concerne nos installations de camping.
	6.2.2 Offrir des possibilités d'aventure douce pour stimuler l'intérêt à l'égard des activités de plein air.
	6.2.3 Veiller à gérer et à mettre en valeur le terrain de golf Highland Links à titre d'un des meilleurs parcours de golf au Canada.
	6.2.4 Restaurer la santé de l'écosystème aquatique du lac Freshwater.
	6.3.1 Reconnaître et honorer l'histoire ancienne de la côte acadienne.
	6.3.2 Créer/susciter un sentiment d'appartenance pour les futures générations et instaurer une infrastructure artistique et culturelle permanente et durable.
	6.4.1 Maintenir le Cabot Trail en tant que destination touristique en automobile et corridor routier essentiel.
	6.4.2 Réduire les impacts de l'entretien de la route en hiver sur les écosystèmes de milieux humides tout en assurant la sécurité des visiteurs.

Attentes en matière de rendement organisationnel	Objectifs qui appuient ces attentes
Marketing et promotion	
Accroître le nombre de visites au parc de 16 %, d'ici 2012.	5.1.2 Un menu homogène d'activités, élaboré avec des partenaires, afin de retenir les visiteurs plus longtemps dans la région.
	6.1.3 Perfectionner l'offre dans le Nord, soit améliorer l'infrastructure et inviter les collectivités à participer.
	6.2.1 Comprendre les besoins et les attentes des visiteurs actuels et éventuels en ce qui concerne nos installations de camping.
	6.2.2 Offrir des possibilités d'aventure douce pour stimuler l'intérêt à l'égard des activités de plein air.
	6.2.3 Veiller à gérer et à mettre en valeur le terrain de golf Highland Links à titre d'un des meilleurs parcours de golf au Canada.
	6.3.1 Reconnaître et honorer l'histoire ancienne de la côte acadienne.
	6.3.2 Créer/susciter un sentiment d'appartenance pour les futures générations et instaurer une infrastructure artistique et culturelle permanente et durable.
	6.4.1 Maintenir le Cabot Trail en tant que destination touristique en automobile et corridor routier essentiel.
	6.4.2 Réduire les impacts de l'entretien de la route en hiver sur les écosystèmes de milieux humides tout en assurant la sécurité des visiteurs.
	6.4.3 Faire de le Cabot Trail une destination touristique à vélo.
Interprétation dans les parcs nationaux	
60 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage estiment avoir appris quelque chose sur le patrimoine de l'endroit.	5.1.1 Offrir un éventail renouvelé et amélioré de possibilités d'aventures.
	5.1.2 Un menu homogène d'activités, élaboré avec des partenaires, afin de retenir les visiteurs plus longtemps dans la région.
	5.2.2 Améliorer les programmes d'interprétation et les produits relatifs à l'expérience du visiteur grâce à l'histoire humaine et au savoir culturel.
	5.3.2 Améliorer l'expérience du visiteur, c'est-à-dire offrir à ces derniers la possibilité de participer activement aux mesures de gestion et de surveillance.
	6.1.3 Perfectionner l'offre dans le Nord, c'est-à-dire améliorer l'infrastructure et inviter les collectivités à participer.
	6.2.2 Offrir des possibilités d'aventure douce pour stimuler l'intérêt à l'égard des activités de plein air.
	6.2.3 Veiller à gérer et à mettre en valeur le terrain de golf Highland Links à titre d'un des meilleurs parcours de golf au Canada..
	6.3.1 Reconnaître et honorer l'histoire ancienne de la côte acadienne.
	6.3.2 Créer/susciter un sentiment d'appartenance pour les futures générations et instaurer une infrastructure artistique et culturelle permanente et durable.

Attentes en matière de rendement organisationnel	Objectifs qui appuient ces attentes
Activités et services pour les visiteurs dans les parcs nationaux	
90% des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	5.1.1 Offrir un éventail renouvelé et amélioré de possibilités d'aventures.
	5.1.2 Un menu homogène d'activités, élaboré avec des partenaires, afin de retenir les visiteurs plus longtemps dans la région.
	5.2.2 Améliorer les programmes d'interprétation et les produits relatifs à l'expérience du visiteur grâce à l'histoire humaine et au savoir culturel.
	5.3.2 Améliorer l'expérience du visiteur, c'est-à-dire offrir à ces derniers la possibilité de participer activement aux mesures de gestion et de surveillance.
	6.1.2 Assurer la protection des valeurs environnementales, esthétiques et culturelles de ces aires et des expériences de séjour qui y sont offertes.
	6.1.3 Perfectionner l'offre dans le Nord, c'est-à-dire améliorer l'infrastructure et inviter les collectivités à participer.
	6.2.1 Comprendre les besoins et les attentes des visiteurs actuels et éventuels en ce qui concerne nos installations de camping.
	6.2.2 Offrir des possibilités d'aventure douce pour stimuler l'intérêt à l'égard des activités de plein air.
	6.2.3 Veiller à gérer et à mettre en valeur le terrain de golf Highland Links à titre d'un des meilleurs parcours de golf au Canada.
	6.3.1 Reconnaître et honorer l'histoire ancienne de la côte acadienne.
	6.3.2 Créer/susciter un sentiment d'appartenance pour les futures générations et instaurer une infrastructure artistique et culturelle permanente et durable.
	6.4.1 Maintenir le Cabot Trail en tant que destination touristique en automobile et corridor routier essentiel.
	6.4.2 Réduire les impacts de l'entretien de la route en hiver sur les écosystèmes de milieux humides tout en assurant la sécurité des visiteurs.
	6.4.3 Faire de le Cabot Trail une destination touristique à vélo.

APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION DU PUBLIC

Attentes en matière de rendement organisationnel	Objectifs qui appuient ces attentes
D'ici mars 2014, 60 % des Canadiens apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada.	5.2.1 Amener nos partenaires à raconter leurs récits.
D'ici mars 2014, 80 % des Canadiens comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada.	5.4.1 Établir avec les Mi'kmaq une entente de gestion concertée relative au parc.
	6.1.1 Accroître le nombre de partenariats pour favoriser la connectivité des aires protégées.
	6.2.4 Restaurer la santé de l'écosystème aquatique du lac Freshwater.
	6.3.1 Reconnaître et honorer l'histoire ancienne de la côte acadienne.
	6.3.2 Créer/susciter un sentiment d'appartenance pour les futures générations et instaurer une infrastructure artistique et culturelle permanente et durable.

Programmes éducatifs de diffusion externe et communications externes

D'ici mars 2014, accroître le pourcentage des Canadiens qui estiment avoir appris quelque chose à propos des lieux gérés par Parcs Canada.	5.2.4 Joindre, avec nos récits, des publics au-delà du parc et des collectivités voisines.
D'ici mars 2014, accroître le pourcentage des Canadiens qui comprennent que les lieux d'importance nationale gérés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom.	6.2.4 Restaurer la santé de l'écosystème aquatique du lac Freshwater.
	6.3.1 Reconnaître et honorer l'histoire ancienne de la côte acadienne.
	6.3.2 Créer/susciter un sentiment d'appartenance pour les futures générations et instaurer une infrastructure artistique et culturelle permanente et durable.

Participation des intervenants et des partenaires

D'ici mars 2014, accroître le pourcentage des intervenants et des partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux gérés par Parcs Canada.	5.1.2 Un menu homogène d'activités, élaboré avec des partenaires, afin de retenir les visiteurs plus longtemps dans la région.
Accroître le pourcentage des intervenants et des partenaires qui estiment avoir des possibilités d'influencer les activités de Parcs Canada et d'y contribuer.	5.2.1 Amener nos partenaires à raconter leurs récits.
	5.4.1 Établir avec les Mi'kmaq une entente de gestion concertée relative au parc.
	6.1.1 Accroître le nombre de partenariats pour favoriser la connectivité des aires protégées.
	6.1.3 Perfectionner l'offre dans le Nord, c'est-à-dire améliorer l'infrastructure et inviter les collectivités à participer.
	6.3.1 Reconnaître et honorer l'histoire ancienne de la côte acadienne.
	6.3.2 Créer/susciter un sentiment d'appartenance pour les futures générations et instaurer une infrastructure artistique et culturelle permanente et durable.

